BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4291 du Vendredi 18 Juillet 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ÉCONOMIE

Christian Yoka mécontent des performances de la douane!

Les résultats enregistrés sont loin d'être ce qu'ils devraient être, a dit le ministre Christian Yoka aux douaniers de Pointe-Noire.

(P.3)

NECROLOGIE

L'écrivain Alphonse Ndzanga-Konga rappelé à Dieu

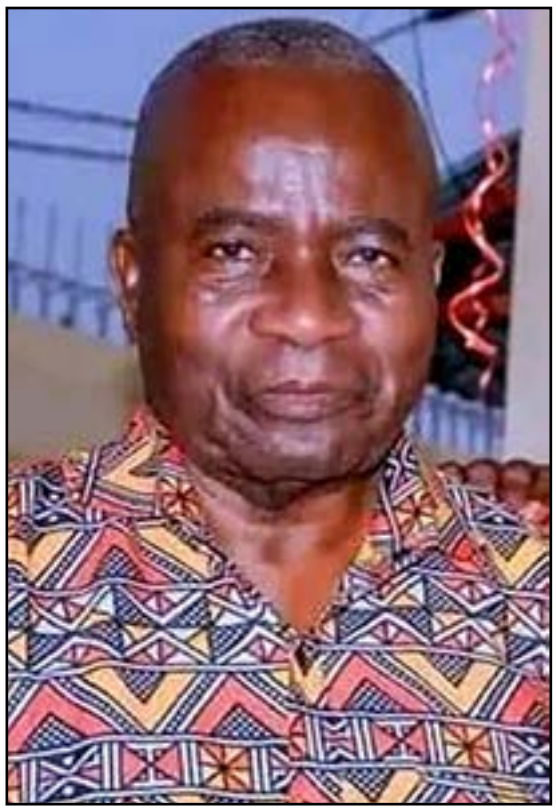

(P.14)

EDITORIAL

Contrastes et paradoxes

HOMMAGE

Bienvenue à Mgr Brice Armand Ibombo, nouvel évêque de Ouesso!

(P.9)

NIGERIA

Adieu à l'ancien président Muhammadu Buhari

(P.7)

Centre d'Études Stratégiques du bassin du Congo
Courriel : cesbc@cesbc.org Site internet : http://www.cesbc.org

Vingt ans d'action et d'appui à la production des connaissances et de partage des savoirs pour le développement soutenable

Créé en 2005 à Évry (France) pour offrir aux étudiants africains en France un espace d'appui dans la conduite de leurs recherches en 3e cycle, le Centre d'études stratégiques du bassin du Congo (Cesbc) s'est rapidement transformé en une organisation de recherche et de soutien à tous les porteurs de projet de publication au-delà de la cible universitaire initiale.

Le Cesbc a le statut d'association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Son financement dépend exclusivement des cotisations de ses membres et son fonctionnement est assuré par des bénévoles. Le Cesbc contribue par ses analyses économiques, politiques et sociales au débat sur les politiques publiques de développement et plus récemment d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le Cesbc promeut des contributions efficaces et efficientes à travers l'approche *«evidence based»*.

Au cours des vingt années de son existence, les sociétaires du Cesbc ont participé à de nombreux débats avec les institutions publiques et privées. Les travaux conduits couvrent des thématiques qui peuvent être rangées en trois catégories : le développement économique lato sensu, le changement climatique et la transition énergétique, la culture et l'analyse sociale.

Quelques ouvrages publiés par le Centre d'Études Stratégiques du bassin du Congo

Espace de production des connaissances et de diffusion des savoirs, en 2006, le Cesbc a fait son entrée dans le numérique. Il a acquis son nom de domaine (cesbc.org) et crée son site internet (https://ww.cesbc.org). En tant que *«ressource intégratrice permanente»* le site web a obtenu un *«International Standard Serial Number»* (ISSN 2493-5387).

En 2011, le Cesbc a créé CesbcPresses, son service d'édition (Indicatif éditeur : 979-10-90372). Depuis cette date, CesbcPresses a édité 67 ouvrages dont le Catalogue des Thèses de doctorat de la République du Congo (CTDC). Le CTDC est un outil qui recense les thèses de doctorat soutenues par les Congolais dans toutes les disciplines à l'exception des thèses d'exercice de Sciences de la Santé humaine et des thèses de la Santé animale. Le catalogue met en avant les efforts fournis par la République du Congo dans la formation universitaire des cadres de niveau doctoral depuis 1960.

Le Cesbc a accumulé un fonds documentaire qui est composé

- de plus de 100 000 thèses de doctorat de toutes les disciplines provenant de nombreuses universités à travers le monde ;
- de milliers d'ouvrages, de rapports et d'études d'institutions nationales et internationales et d'articles académiques, le tout en format numérique ;
- d'une base de données de plus de 1500 média régionaux et internationaux publiant en allemand, anglais, espagnol, français, portugais et russe.

Ce fonds, alimenté régulièrement de nouvelles ressources (quotidiennement pour les médias), permet aux sociétaires d'accéder rapidement aux données dont ils ont besoin pour leurs recherches. Le fonds est destiné à devenir la bibliothèque numérique du Cesbc.

Le changement climatique est devenu un enjeu primordial pour la planète parce qu'il représente une menace existentielle pour l'avenir de l'humanité. C'est donc logiquement que les centres d'intérêt actuels du Cesbc participent au débat sur la crise climatique et la conservation de la biodiversité et de la création ; ces centres d'intérêt s'inscrivent dans une vision plus large qui lie étroitement les objectifs environnementaux aux objectifs de développement économique et social en s'inscrivant dans une dynamique qui allie les exigences de profitabilité de court terme aux impératifs de soutenabilité de la croissance, associant étroitement les dimensions économiques, environnementales et sociales.

Au regard de ces préoccupations, le Cesbc a souhaité placer la célébration de son 20ème anniversaire autour d'une table ronde avec le thème suivant: *«La finance carbone et le développement»*. La rencontre qui verra la participation de nombreux experts se tiendra le mercredi 30 juillet 2025 au Pefaco Hôtel Maya-Maya Brazzaville

Aimé Dieudonné MIANZENZA
Docteur d'Etat ès Sciences économiques
Président du Cesbc

Table – ronde
Finance carbone et développement

Le changement climatique est devenu un enjeu primordial pour la planète. En effet, il représente une menace existentielle pour l'avenir de l'humanité.

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la finance carbone est essentielle pour la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau national (CDN).

Dans ce contexte, les pays du Bassin du Congo se trouvent écartelés entre deux situations : la première relève d'une faible attractivité des financements publics internationaux ; la deuxième est relative à la logique des marchés notamment la loi de l'offre et de la demande.

Le faible prix que les acheteurs imposent pour les crédits carbone ne permet pas de mobiliser suffisamment de ressources pour financer le développement, notamment les énergies renouvelables indispensables pour la transition énergétique. En organisant cette table ronde autour de la question du financement du développement à partir du carbone, le Cesbc entend participer à la réflexion sur les réformes de fond souhaitables dans cette architecture. Il se donne pour but d'examiner de façon indépendante ce que devrait devenir le système mondial de financement du développement compte tenu de la situation internationale actuelle et des leçons tirées des résultats mitigés de l'aide au développement. L'engagement du Cesbc s'inscrit dans une vision plus large qui lie étroitement les objectifs environnementaux aux objectifs de développement économique et social en s'inscrivant dans une dynamique qui allie les exigences de profitabilité de court terme aux impératifs de soutenabilité de la croissance, associant étroitement les dimensions économiques, environnementales et sociales.

Trois axes peuvent être examinés : l'organisation du nouveau pacte financier, la mobilisation de nouvelles ressources et l'affectation de ces ressources.

C'est la thématique que le Cesbc entend mettre en débat lors de cette rencontre célébrant son 20ème anniversaire.

Participation sur invitation

Mercredi 30 juillet 2025
9 heures – 16 heures
Pefaco Hôtel Maya Maya
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO,
Brazzaville

Pour toutes informations, adressez-vous à : cesbc@cesbc.org

POLITIQUE

Les cadres du PCT-Pool s'engagent à faire réélire Denis Sasou-Nguesso

Le président de l'Assemblée nationale a convoqué les cadres de la majorité présidentielle originaires du Pool. L'objectif était de présenter Jean Pierre Heyko Lékoba, le commissaire politique du département, désigné par le Parti congolais du travail (PCT), en vue de l'élection présidentielle de mars 2026. Il était assisté de Marie Jeanne Kouloumbou, présidente de la fédération PCT-Pool.

Le présidium

Isidore Mvouba a souligné: *«Notre objectif est d'élire notre candidat. Je souhaite voir les enfants du Pool unis pour assurer cette victoire. Même si l'élection n'est pas acquise d'avance, nous avons des atouts, le premier étant que notre candidat est exceptionnel pour le Pool. C'est cette mission que le président du rassemblement présidentiel m'a confiée en vous présentant le camarade Jean Pierre Heyko Lékoba»,* a-t-il déclaré.

Jean Pierre Heyko Lékoba a, quant à lui, expliqué son rôle en précisant qu'il est chargé de l'éveil et de l'alerte pour la vie du parti au sein de la fédération. Cela inclut le suivi des missions de contrôle et d'évaluation, le fonctionnement du parti, ainsi que la surveillance des actions susceptibles de nuire à l'unité, à la cohésion et à la discipline au sein de la fédération.

Il devra également formuler des suggestions au secrétariat politique pour améliorer le fonctionnement de la fédération et accomplir toutes les missions spécifiques que le secrétaire général lui confiera. Sa mission est coordonnée avec les cadres du parti au Pool. *«Le commissaire politique ne prend pas d'initiatives mais soutient notre candidat, le Président, qui est le chef de notre parti»*, a-t-il rappelé.

La présidente de la fédération PCT-Pool a présenté ses félicitations à Isidore Mvouba, affirmant que le Pool doit se réjouir d'avoir un aîné comme lui, qui a jugé utile de rassembler tout le monde. *«Vous avez bien fait de nous réunir. Nous savons tous que le PCT dans le Pool est toujours solidaire des autres. Ce n'est pas notre première rencontre. Nous savons où nous allons. Nous représentons le Pool et avons la chance d'avoir un aîné, le président de l'Assemblée nationale»*, a-t-elle déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ÉCONOMIE

Christian Yoka mécontent des performances de la douane!

Quelques mois après son entrée au gouvernement, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka, a séjourné à Pointe-Noire du 4 au 5 juillet 2025. Pour une visite de travail. Il y a fait la ronde de certaines structures sous tutelle. Sa première étape a été la Direction départementale des douanes de Pointe-Noire, le 4 juillet dernier. Il était accompagné du directeur général des douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou.

Le ministre Yoka accueilli à la direction départementale de la douane.

A la Direction départementale des douanes, le ministre des Finances a visité le Bureau services, la Division et le point unique de contrôle des marchandises. Cela lui a permis d'écouter, d'échanger avec les personnels douaniers confrontés à des problèmes d'équipements et où certains bâtiments sont souvent inondés en période de pluies. Christian Yoka a pris bonne note de ces problèmes.

Lors d'un face-à-face avec les douaniers, le ministre a exprimé son mécontentement s'agissant des performances actuelles de la Douane congolaise. *«Je ne suis pas ravi, parce que, de mon point de vue, les résultats que nous enregistrons sont loin de ce qu'ils devraient être. Trop de plaintes, d'allusions à des fraudes, des sujets sur la minoration, des demandes faites aux usagers…»*, a déploré le ministre Christian Yoka. Il a demandé au directeur général des douanes congolaises de prendre ses responsabilités suite à toutes ces plaintes afin de donner une bonne image de la Douane congolaise.

À signaler que la douane de Pointe-Noire et du Kouilou concentre la plus grande activité douanière du Congo.

Au premier semestre de l'année en cours, elle a recouvré plus de 112 milliards sur une prévision budgétaire de plus de 133 milliards de F. CFA.

Poursuivant sa tournée, le ministre a visité le Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT). Une structure chargée de fournir des services informatiques et de communication afin d'assurer les échanges de données impliqués dans la procédure et formulaire dématérialisés du commerce extérieur.

Christian Yoka s'est ensuite rendu à la Centrale électrique du Congo (CEC), située à Côte-Matève, à environ 15 Km de Pointe-Noire. Un fruit du partenariat public-privé entre le gouvernement congolais et le groupe pétrolier italien RNI.

Le ministre Yoka a été reçu par le directeur adjoint de la CEC, Marcelin Dibou. Ce dernier a retracé l'essentiel des activités de cette structure qui produit plus de 70% de l'énergie électrique nationale. Le ministre a suivi, avec attention, les explications des techniciens. Il a été aussi informé des difficultés financières que traverse cette structure qui produit 484 mégawatts, avec ses trois turbines.

Pour le directeur adjoint de CEC, *«le ministre a été très satisfait du travail que nous faisons ici à la première unité de production de l'énergie produit au pays. Nous produisons 484 mégawatts. Ce qui fait que la CEC soit le premier producteur de l'énergie au pays. Devant les problèmes financiers essentiellement que nous rencontrons, il était de bon aloi que nous invitions le ministre à venir avec nous et décider avec nous des perspectives de solutions à nos multiples problèmes. C'est la première fois à la CEC qu'on reçoit le ministre du portefeuille public et donc, c'est une marque d'attention que le ministre a manifestée à notre égard et nous croyons donc que le ministre prendra à bras le corps nos problèmes afin de trouver la solution.»*

Le 5 juillet, Christian Yoka a eu séance de travail avec le personnel du Port autonome de Pointe-Noire, conduit par son directeur général, Séraphin Bhalat. Ce qui a permis au ministre de comprendre les stratégies, ambitions et enjeux de ce Port. Mais également de s'imprégner des réalités de ce maillon important de l'économie congolaise.

Pour l'argentier congolais, le chemin de la croissance du pays passe aussi par le Port autonome de Pointe-Noire, car cette structure fait partie des points d'entrée de l'économie nationale.

Le ministre Yoka a également eu droit à la projection d'un documentaire retraçant l'historique du Port autonome de Pointe-Noire. Ceci lui a permis d'avoir une idée réelle sur les réalisations de ce Port.

Après les échanges avec les acteurs du Port, le ministre a visité la structure portuaire et le Port de pêche en construction.

Une séance de travail avec les personnels du Chemin de fer Congo océan (CFCO) et ceux du Conseil congolais des chargeurs ont bouclé la visite du ministre Yoka dans la ville océane.

Madocie Deogratias MONGO

Editorial

Contrastes et paradoxes

L'Afrique Centrale semble promise à un avenir d'espérance, nous dit-on. La position stratégique de nos pays nous place au balcon de l'Histoire des décennies qui viennent. Car, non seulement nous possédons les minerais qui seront prisés dans les prochains siècles qui sont, nous assure-t-on, les siècles du tout-électrique, mais nous avons aussi la jeunesse qui va avec de tels temps de bascule. Nous quittons le monde ancien, où les lycéens se font expliquer par papy ce qu'est un porte-plume. Nous sommes l'ère du paradoxe: il n'est plus rare de rencontrer des licenciés vendeurs de carte téléphonique dans la rue; il n'est pas rare non plus d'avoir à faire à des jeunes gens rompus à l'informatique, mais incapables de composer un texte original cohérent ! Et dans tout ça, l'Afrique Centrale continuera de fournir au monde des jeunes gens et jeunes filles de plus en plus formés, mais en des domaines qui ne sont pas utiles à leur environnement immédiat. Le paradoxe est aussi dans nos dirigeants: deux seulement, parmi nos présidents, sont jeunes, et capables d'affronter une saine compétition d'alternance politique. Mais la vieillesse de tous les autres semble rassurante pour la sous-région qui ne semble pas souffrir une trop grande instabilité. Nous sommes donc voués à nous accommoder de nos *« anciens »,* gages de sagesse ou de moins de précipitation. La semaine passée cinq dirigeants africains ont été invités à conférer avec le Président Donald Trump à la Maison Blanche. Dans l'air du temps, ils ont marqué leur adhésion plus ou moins explicite à la philosophie du président américain du business first. Il ne s'agit plus de sauver le monde de périls plus ou moins fabriqués, mais de s'établir dans une relation qui fera moins dans l'idyllique. On sacrifierait l'hypocrisie (qui peut aussi avoir la diplomatie pour corolaire) sur l'autel du réalisme et de la franchise crue *: « Vous voulez qu'on vous aide ? Qu'avez-vous à vendre qui vaille que je me sacrifie pour vous ? »*. Au moins c'est net ; avec le mérite de ne pas s'embarrasser de formules alambiquées comme si on voulait noyer le poisson. Mais cette situation nous fait courir le risque de n'être plus que des marchands de terres rares se bousculant au guichet. A la maison, chez nous, seraient délaissés et enfermés à double tour les paysans sans terres, perclus de rhumatismes faute de médicaments pour les soigner et se demandant où est passée la solidarité (la solidarité chrétienne, pour nous) ? Le rire et la compassion seraient taxés à prix discutable. Et à défaut de la chasser sur terre, la misère disparaitrait de nos esprits.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

SCI FORTUNE IMMOBILIERE DU CONGO
En sigle «SCI F.I.C»
Société Civile Immobilière
Au capital de : 1.000.000 de Francs CFA
Siège social : quartier La Foire, Zone Industrielle, Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (statuts), établi par devant le Notaire soussigné, en date du 28 Mai 2025, enregistré au domaine et timbres en date du **04 Juin 2025**, sous folio **104/14 N°4360**, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale: **SCI FORTUNE IMMOBILIERE DU CONGO, en sigle «SCI F.I.C».**

Forme juridique: Société Civile Immobilière.

Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo, qu'à l'étranger :

- L'Achat, la possession et la gestion des biens immobiliers.

Siège social: sis à Mvoumvou, La Foire, Zone Industrielle, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA, entièrement libérés et souscrits par les associés.

Gérant: Monsieur **HONG YANGSHENG**, associé, de nationalité Chinoise.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B42-00015.**

Fait à Pointe-Noire, le 11 Juillet 2025.

Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

MAITRE ARTHUR CHAQUIN LOEMBET
Notaire en la résidence de Brazzaville
Elisant Domicile en l'Etude de Maître Félix MAKOSSO LASSI sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Face Congo Telecom 1erétage de l'immeuble abritant le Restaurant Jaipur, Centre-Ville
Tél. (+242) 06.943.43.87 *06.752.10.15 * 04.465.26.24
E-Mail: arthurloembet@gmail.com// etudeloembet@gmail.com,
Brazzaville-République du Congo

CONSTITUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive des actionnaires de la société **NOKIPAY SAS** en date à Brazzaville du **12 mai 2025** et des statuts constitutifs sous seing privés enregistré aux domaines et timbres **EDT PLAINE le 13 juin 2025** sous le folio **102/3 N° 2840 et 102/4 N°2841,** mis au rang des minutes du Notaire soussigné le 04 juin 2025, enregistré aux domaines et timbres **EDT PLAINE** sous le folio **102/2 N°2839**, il a été constitué la société ci-dessus dénommée aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination: **NOKIPAY SAS**
- Forme: Société par actions simplifiées
- Capital: **Dix Millions (10.000.000) de Francs CFA.**
- Siège social: 20 Avenue Nelson MANDELA, Centre-Ville-Brazzaville.

Qbjet social: La société a pour objet tant au Congo qu'à l'étranger:

- Le développement, la gestion et la commercialisation de solutions de paiement électronique, notamment via les applications mobiles;
- La fourniture de services de transfert d'argent et de portefeuille électronique pour les particuliers et les professionnels ;
- La conception et la mise en œuvre de systèmes sécurisés de transactions financières numériques ;
- Et plus généralement, la participation dans toute entreprise ou société créée ou à créer, ainsi que la réalisation de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes

- Durée : **99 ans.**
- Président: Monsieur **Jonathan YANGHAT DANDA**
- Directrice Générale : **Madame Believe MISSATOU**
- RCCM : **CG-BZV-01-2025-B16-00006 du 17 Juin 2025**

Pour avis
MAITRE ARTHUR CHAQUIN LOEMBET
NOTAIRE

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
B.P : 13646 / Tel(s) : (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92
E-mail : officenotsmb@gmail.com - BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE MMS CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE S.A.R.L
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL : Brazzaville, Poto-poto,91, Avenue de l'indépendance.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-neuf juin 2025 deux mille vingt-cinq, reçu par **Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,** Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, Centre-ville Arrondissement 3 Poto-poto, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à Responsabilité limité régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts ;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger :

• L'Extraction des minerais de métaux précieux ;
• Locations des machines et d'équipements.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: **«MMS CONGO».**

Siège social: Le siège social est situé à

Brazzaville, 91, Avenue de l'Indépendance, centre-ville, Poto-poto.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui Commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA chacune, souscrites entièrement et libérées intégralement.

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires Monsieur **Cheick Ahmed THERA**, domicilié à Brazzaville, 98 bis, rue Mbochis ; Arrondissement 3 Poto-poto, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société dénommée MMS CONGO est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00175.**

Pour avis
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION – MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

Opération de salubrité au marché Total : un geste citoyen pour un environnement sain et sans paludisme

Le samedi 5 juillet 2025, Catholic Relief Services (CRS), en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Population et le Ministère de l'Assainissement Urbain et de l'Entretien Routier, a pris part à une grande opération de salubrité au marché Total de Bacongo, à Brazzaville. L'initiative s'inscrit dans la tradition du premier samedi du mois dédié à l'assainissement de l'environnement, et s'articule autour de la campagne nationale de distribution gratuite des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA).

De droite à gauche: le Ministre en charge de la santé, le Président du Conseil Municipale - Maire de Brazzaville, l'Administrateur Maire de Bacongo, la Vice Maire de Brazzaville, le Représentant Résident de CRS et le Ministre en charge de l'Assainissement

Pendant les opérations de salubrité accompagnée par les communautés locales en charge de l'assainissement du marché.

Vue partielle de la mobilisation communautaire en faveur de l'opération de salubrité pour la lutte contre le paludisme.

Cette mobilisation vise à intensifier les actions de sensibilisation communautaire en faveur de la lutte contre le paludisme, en mettant l'accent sur un double levier d'action: l'utilisation régulière et correcte des moustiquaires impregnées et l'élimination des gîtes larvaires par l'assainissement de l'environnement. Des messages clairs ont été partagés avec les populations sur place, rappelant l'importance d'une hygiène collective pour une prévention efficace du paludisme.

Plusieurs centaines de bénévoles, des organisations partenaires et des autorités locales, dont les ministres en charge de la Santé et de l'Assainissement, ainsi que des autorités municipales ont participé activement à cette journée citoyenne. Le Représentant Résident de CRS, accompagné de son équipe, a réaffirmé l'engagement de l'organisation dans la promotion d'un cadre de vie sain, en appui aux efforts du Gouvernement congolais pour éradiquer le paludisme et améliorer la santé publique.

Financé par le Fonds mondial à travers la subvention GC7, la campagne actuelle de distribution des MILDA, qui se déroule en plusieurs phases à travers le pays, met un accent particulier sur la communication de proximité et l'engagement communautaire. CRS soutient cette approche intégrée qui combine prévention biomédicale et actions sociales, afin de maximiser les résultats et réduire durablement le fardeau du paludisme, notamment chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes qui sont la couche la plus vulnérable.

L'équipe de rédaction de CRS

X-OIL CONGO

Réouverture de la station-service de Boko

Le 12 juillet 2025, la station-service de Boko, dans le département du Pool, a célébré sa réouverture dans une ambiance festive. L'événement a rassemblé plusieurs personnalités, dont Mme Presdesh Nerva Elenga, mairesse de la commune urbaine; le secrétaire général de la sous-préfecture de Boko; Mesdames Pauline Olivia Ilessa Momo, secrétaire générale de la mairie, et Raïssa Bongouandé, directrice de ventes et de distribution, ainsi que Jean Edouard Bambote, responsable projets/X-Oil Congo. La cérémonie a également été animée par des groupes théâtraux et traditionnels, attirant de nombreux habitants.

La coupure du ruban symbolique par Mme Presdesh Nerva Elenga, maire de Boko

Cette réouverture marque la fin d'une période d'inactivité pour la station-service, fruit d'un partenariat entre l'entreprise Boko Services et X-Oil. Selon Lardry Herz Koutiki, le gérant de la station, cette initiative répond à un besoin pressant des habitants, qui n'auront plus à parcourir de longues distances pour se procurer du carburant, soulignant que cette station n'est pas qu'un simple projet d'infrastructure. *«Elle est un levier pour le développement local. Elle facilitera le transport des biens et des personnes, réduira les coûts pour les agriculteurs et les commerçants, et améliorera l'accès aux marchés régionaux et nationaux».*

Mme Presdesh Nerva Elenga a exprimé son enthousiasme, déclarant que cette réouverture ne représente pas seulement un retour à la normale, mais le début d'un nouveau chapitre pour Boko. Elle a mis en avant l'importance de cette station pour l'emploi local et l'économie de la communauté, appelant à en faire un lieu de rencontre et de convivialité. *«Que la station X-Oil connaisse un succès retentissant et qu'elle n'arrête jamais et jamais de fonctionner pour le bien de tous»,* a-t-il dit.

Pour la postérité

La directrice de ventes et de distribution, Mme Raïssa Bongouandé, a souligné que cet événement allait au-delà de la simple relance commerciale. C'est un symbole de renaissance pour le département, renforçant la cohésion communautaire et répondant aux besoins de mobilité.

Elle a également rappelé que l'accès à l'énergie est un droit fondamental. *«A travers cette réouverture, X-Oil réaffirme sa volonté d'être un acteur présent, fiable et utile au cœur des territoires, même les plus enclavés. Boko doit pouvoir compter sur un approvisionnement régulier en carburant, mais aussi sur des services annexes de qualité: boutique, produits de première nécessité, assistance, entretien, restauration, qui seront déployés au fur et à mesure»,* a soutenu Mme Raïssa Bongouandé.

Elle a insisté sur l'importance de la collaboration pour faire de cette station un modèle de réussite collective, affirmant que X-Oil souhaite jouer un rôle actif pour le développement d'un Congo inclusif et tourné vers l'avenir. *«Cette station est appelée à devenir un lieu de vie. Un carrefour d'échanges. Un moteur d'initiatives. Un point d'ancrage pour la jeunesse locale, les transporteurs, les agriculteurs, les entrepreneurs, les mamans commerçantes et tous les acteurs de développement communautaire, un carrefour d'opportunités».*

La station-service s'étend sur 2 594,4 m² et dispose de quatre citernes enterrées d'une capacité totale de 35 m³, ainsi que de trois pompes de distribution (Gasoil, super et pétrole). Un local énergie abrite le groupe électrogène, une piste de potage et distribution à deux sens de circulation d'environ 850 m² un bâtiment d'exploitation d'environ 80 m² et un bâtiment commercial annexe de 135 m².

Cyr Armel YABBAT-NGO

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Gabriel Valère Eteka Yemet entend poursuivre l'œuvre de son prédécesseur

Nommé par décret présidentiel, le nouveau médiateur de la République, Gabriel Valère Eteka Yemet, a prêté serment le 3 juillet devant la Cour Suprême. C'était lors d'une audience solennelle au Palais de justice de Brazzaville, placée sous l'autorité d'Henri Bouka, premier président de la Cour suprême. En présence des membres du Gouvernement, des représentants d'autres institutions constitutionnelles, des autorités politico-administratives et religieuses.

En prêtant serment, Gabriel Valère Eteka Yemet a déclaré: *«Je jure de bien et fidèlement remplir ma mission, d'être impartial, de garder secret sur toutes les informations dont j'aurai eu connaissance, même après la cessation de ma fonction».*

Présentant le nouveau médiateur, Théophile Mbitsi, procureur général près la Cour suprême, a rappelé: *«Le médiateur de la République est une autorité indépendante chargée d'harmoniser et de simplifier les rapports entre l'administration et les administrés. Son objectif: garantir la paix, la stabilité, le renouvellement administratif, le renforcement de ses capacités institutionnelles et promouvoir la bonne gouvernance».* Aussi, l'a-t-il présenté comme *«une personnalité de haute, et de grande responsabilité, pilier de l'émergence du Congo, et qui porte en lui, les qualités d'ancien, sage, intermédiaire, facilitateur et conseiller».* Avant de l'inviter à faire que son mandat soit élogieux.

Ancien président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), Gabriel Valère Eteka Yemet s'est dit conscient de sa responsabilité. Il a souligné être dans la continuité de sa première charge administrative de président de la CNDH: *«La Commission nationale des droits de l'Homme a pour mission essentielle la promotion et la protection des droits de l'Homme de manière générale. Le médiateur de la République a pour mission essentielle d'harmoniser et de simplifier les relations entre l'administration et l'administré».*

Gabriel Valère Eteka Yemet

Témoignant de sa gratitude au Président de la République qui lui a confié cette fonction, occupée par son prédécesseur, une grande figure de la nation, Hilaire Mounthault décédé le 22 août 2023, dont il entend poursuivre l'immense œuvre accomplie.

Cadre élogieux, *«le cursus de Gabriel Valère Eteka Yemet fait de lui un homme d'expérience et son parcours est un métissage harmonieux d'un itinéraire. En effet, formé pour être prêtre catholique au début, il a fini par embrasser les sphères administratives et politiques»,* a signalé le procureur général.

Prodiguant de sages conseils au nouveau médiateur, le président Henri Bouka l'a exhorté *«de travailler à rendre plus humaine et plus valable, autrement dit moins conflictuelle, plus harmonieuse et plus apaisée, la relation entre les diverses administrations de l'Etat, des collectivités publiques, territoriales, les établissements publics et de tous les organismes investis des services publics avec les administrés».*

Alain-Patrick MASSAMBA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Les avocats en grève pour protester contre «l'enlèvement» de Me Bob Kaben Massoukou

Une grève des avocats du barreau de Brazzaville a été lancée *«jusqu'à nouvelle décision»*. C'est la principale conclusion de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le vendredi 11 juillet 2025. Depuis, aucune audience judiciaire n'a eu lieu au Palais de justice de Brazzaville, où aucune toge noire n'a été aperçue. Maître Massoukou aurait été *«enlevé»* chez lui le mercredi 9 juillet, et placé en garde à vue par des agents de la Centrale d'intelligence et de documentation (CID, ex-DST). Il lui serait reproché, d'après une source, le soutien à *«un groupe de jeunes prévoyant d'organiser une marche de protestation le 10 juillet pour exprimer leur ras-le-bol, en lien avec la situation socio-économique difficile dans le pays.»*. Pour le bâtonnier du barreau de Brazzaville, leur confrère aurait *«été pris dans des conditions contraires à la loi. On ne peut procéder à l'interpellation d'un avocat qu'en présence du bâtonnier ou du procureur général»,* a rappelé Me Brigitte Nzingoula.

Sylvain Bemba, oublié ?

Il y a trente ans et dix jours, le 8 juillet 1995, mourrait en France celui que la fratrie à laquelle il appartenait appelait *«le passeur»,* le célébrissime Sylvain N'tari-Bemba. Il avait commencé sa carrière dans le journalisme comme reporter sportif à *La Semaine Africaine*, et y collaborait encore peu avant son décès. Romancier, dramaturge, essayiste et musicologue, il était considéré comme un touche-à-tout. Parmi ses romans, on peut citer ''Le Soleil est parti à M'Pemba'', ''Le dernier des cargonautes'' ou ''Léopolis''. Comme pièce: ''Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête''. Il fut également ministre de l'Information et directeur des affaires culturelles et de la radio. Malgré le fait qu'il a occupé une place cardinale dans la littérature congolaise, aucune activité n'a été organisée cette année, comme les précédentes d'ailleurs, pour célébrer l'anniversaire de sa mort. De quoi regretter aussi, avec la romancière Liss Kiyindou qui vit en France, l'oubli dans lequel est tombée l'œuvre de Sylvain Bemba.

Un immeuble menace de s'effondrer, des occupants évacués, à Bacongo !

Inquiétude pour les occupants d'un immeuble d'habitation et de commerce et le voisinage, à Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville. Il menace de s'effondrer et a nécessité, samedi 12 juillet 2025, l'évacuation immédiate d'une vingtaine de personnes au sein de cet immeuble de quatre étages, situé au croisement avenue Matsoua-rue Moll, dans le périmètre du marché Ta Nkeoua. Le maire de cet arrondissement a fait une descente sur les lieux, accompagné de policiers. Une mesure de précaution à cause d'un risque potentiel d'effondrement, selon des témoignages recueillis sur place. En cause: l'apparition de fissures sur les murs intérieurs de l'immeuble et le sol, signalées par les tenanciers des commerces situés au rez-de-chaussée. Une femme a également constaté un enfoncement du sol derrière son comptoir. Par mesure de sécurité, le voisinage aurait dû également être évacué et l'accès au périmètre de l'immeuble interdit à la circulation. Le propriétaire, quant à lui, doit missionner un ingénieur structure pour inspecter le sol et les appartements. A signaler que les travaux du quatrième étage qui venaient de commencer sont inachevés.

Trois personnes tuées dans un accident de moto à Les Saras

Trois personnes résidant au village Les Saras, dans le département du Kouilou, ont perdu la vie dans un accident de moto. Le drame s'est produit le 2 juillet 2025, non loin du virage à la sortie du village Mani. Selon des témoignages, le motocycliste Yembi Massanga et ses deux passagers, dont un jeune de douze ans en partance à Pointe-Noire, roulaient à vive allure, quand ils ont percuté, de plein fouet, un camion chargé de boissons. Les trois personnes ont perdu la vie sur-le-champ.

NECROLOGIE

Germain BATAMIO, Nazaire KANGOU, agent de La Semaine Africaine, la veuve MAHANGA Jeanne Marie, les enfants MAHANGA, les familles Nsundi et Mvimba ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur enfant, frère, neveu Glory Dieu-Veil survenu le 29 juin 2025 au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire a lieu au quartier Capable de Madibou, 33 bis rue Moukongo Félix (référence arrêt de bus Faubourg).

La date de l'inhumation est fixée au mardi 22 juillet 2025 au cimetière privé Wayako de Madibou.

Que le Seigneur accueille dans son royaume l'âme de son serviteur notre enfant Glory

LITIGE FONCIER

Les Matsouanistes appellent à l'aide

Ils s'opposent à la parcellisation du patrimoine foncier de Brazzaville offert dans les années 1940 par l'administration coloniale à leur communauté. La descendance de feu Daniel Tsiakaka (un des premiers prophètes de leur Eglise) veut à tout prix le vendre, alors qu'il s'agit, selon l'actuel guide spirituel Borja Miakanguila, *«d'un bien indivisible n'appartenant à personne à titre individuel».* Et si le Gouvernement faisait appliquer la loi?

Le guide spirituel Borja Miakanguila (au milieu) face à la presse

La parcelle en litige, quartier général des Matsouanistes, est située dans l'arrondissement 2 Bacongo, au prolongement de la rue Félix Eboué, à Mpissa. L'affaire a connu un développement *«surprenant»*. Le 16 septembre 2024, le juge a estimé que la communauté matsouaniste n'avait aucun droit sur les terres en procès. Et un huissier a exhibé à cette communauté une ordonnance de mise sous séquestre à la demande des successibles de feu Daniel Tsiakaka.

Le guide spirituel Borja Miakanguila est amer. *«Je conteste un droit de succession à nos adversaires ; ils ont un titre foncier douteux datant seulement de 2000. Je soupçonne que les magistrats sont corrompus. Leurs décisions sont biaisées»,* dénonce-t-il. Il soupçonne aussi les Ngoundza matsouanistes d'être de mèche avec la succession de feu Tsiakaka. *«Ils veulent faire disparaître Mpissa, avec la complicité de quelque autorité»*, affirme-t-il.

Pourtant, l'attestation d'appréciation favorable délivrée par le chef de quartier devrait légitimer, estime Borja Miakanguila, le droit de la communauté matsouaniste. Dans un dernier sursaut, pour obtenir justice, le guide spirituel a fait opposition à l'exécution de l'ordonnance de mise sous séquestre. Et il attire l'attention des autorités, qu'elles règlent leur litige. *«Avant qu'on ne s'entretue»,* craint-il. *«Depuis sa création en 1943, la communauté matsouaniste respecte les institutions et les lois du Congo. Je me bats pour le maintien de notre culture. J'invite les autorités à prendre ce problème à bras le corps»,* explique-t-il.

Pourtant, les textes législatifs et réglementaires existent. Il suffirait de les faire appliquer par des magistrats et des fonctionnaires honnêtes. Est-ce trop demander?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE
B.P : 4866, téléphone : (00242) 06 698 26 13/04 055 04 32
112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : moussphile@gmail.com

INSERTION LÉGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 20 mai 2025, a été constituée la société dénommée **AFRICAFOREX TRADE-SARL,** aux caractéristiques :

-Dénomination: **AFRICAFOREX TRADE-SARL**

-Forme de la sociét : Société à Responsabilité Limitée.

-Capital social: 1.000.000 F CFA.

-Siège social: Pointe-Noire, Avenue de l'indépendance, quartier Roy, téléphone : 05 693 01 99.

-Objet social: E-Commerce : vente en ligne : produits cosmétiques, alimentaires, vêtements, pièces détachées, engins et voitures ; Transfert de fonds et d'auxiliaire financiers.; Import/export : produits cosmétiques, alimentaires, vêtements, pièces détachées, engins et voitures.

-Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 1789, **Folio 097/3 du 21 mai 2025.**

-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le **n° CG-PNR-01-2025-B- 00353 du 25 juin 2025.**

-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, **n° CG-PNR-01-2025-B12-00090 du 25 juin 2025.**

-Gérance: Monsieur **MBOUNGOU OHOUE Jean Richard** est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour Avis
Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUIL PUBLICS
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°007/2025/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES SECTION	BLOC	PLLE (S)	SUPERFICIE	QUARTIERS	ARR./DPT	REQUERANTS
1.	13912 DU 03/05/24	CN	192	10	420.00 m²	VINDOULOU	04	TSALE Justine Irène
2.	13774 DU 16/02/24	R	35	04	169.56 m²	GRAND MARCHE	01	RADHI Yahya
3.	14469 DU 13/02/25	CG	80	03 et 08	1000.00 m²	KOUFOLI	05	NGOMBE Armando Feliz
4.	13320 DU 22/06/23	AE	21	07	500.00 m²	SIAFOUMOU	05	ETABA OBANI Lhavy
5.	10848 DU 08/12/20	T	144	04	786.54 m²	TIE-TIE FOYER	01	ENFANTS ADJIBI : Moussibaou, EPSE ZOUMAROU Maroufatou , Ricicatou Ep MEME, TAWAKALITOU Annick, SIKIROU Bienvenue, Moilikatou Adedigba Ep GRISONI NIAKI, Islamia EPSE BADIROU Whikayatou
6.	14216 DU 17/10/24	AD3	09	04 et 25	1500.00 m²	KOUFOLI I	LOANGO	BOULHOUD SATHOUD Soizic Tchimoendo Tchingana
7.	14177 DU 23/09/24	ACF	133	05	200.00 m²	VINDOULOU	04	KANGA Franck Aimé
8.	12919 DU 23/11/22	AB	46	03 TER	206.64 m²	SONGOLO	05	NGOUMOU Neil Emrick Jordan
9.	14439 DU 23/01/25	AF	34	06	500.11 m²	SIAFOUMOU	05	ONTSONDO Cyrille Stève Blanchard
10.	14207 DU 14/10/24	/	/	DOMAINE	2000.00 m²	Pointe-Indienne	LOANGO	GANKAMA Rufin Ludovic et les enfants GANKAMA Prince Elie Jr, Cindy Marie DE Lourdes, Léo –Henry Olivier , Niessia Ludmilia
11.	14460 DU 10/02/25	AE	01	13	253.97 m²	SIAFOUMOU	05	OFOUNDZI née MIEMOUNITOU SAANTOU Audreye Reine
12.	14082 DU 12/08/24	K	212	10	295.28 m²	MBOTA	04	HOUNKPATIN Koudoussou
13.	14081 DU 12/08/24	K	44	05	396.25 m²	MBOTA	04	HOUNDJO Houssou Gilbert
14.	13608 DU 09/11/23	V	06	05	490.75 m²	TIE-TIE	03	MISSION ANANDA MARGA TANTRA YOGA CONGO
15.	14079 DU 12/08/24	ACV7	43	DOMAINE	8800.00 m²	LUVUITI	LOANGO	SŒURS FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE
16.	14531 DU 18/03/25	ACW14ème T	/	DOMAINE	18304.00 m²	LIAMBOU VILLAGE	LOANGO	MACAYA BALHOU Hugues Anicet
17.	14401 DU 03/01/25	Q	69	20	411.73 m²	MVOU-MVOU	02	TEVOEDJRE Mahugbe
18.	14254 DU 07/11/24	X	128	07	297.25 m²	MBOUKOU	03	DIAKITE Amadou
19.	14011 DU 28/06/24	BZ 2	14	02	850.00 m²	TCHIBALA	05	MATSOUNGA Paul-Hosan, MATSOUNGA Paul-Sloam, MATSOUNGA Paul-Isaeli,
20.	14495 DU 20/02/25	AD	44	03	623.15 m²	SIAFOUMOU	05	MAMPASSI MFOUTOU Juce Fraidy
21.	11652 DU 25/01/22	ACL 1	62	01 ET 03	1000.00 m²	NGOUAMBOUCHI	05	NZOUNGANI Sylvandrie, NZOUNGANI Sylvand-Ulrich, NZOUNGANI BAKADILA Christelle, NZOUGANI Christ Irineos et YETELA-KOUBAKA Sylvaine
22.	14504 DU 28/02/25	/	/	/	600.00 m²	LOUBOU	LOANGO	MATONDO Yohanne Ethan
23.	14027 DU 10/07/24	ACV 1	33	10	400.00 m²	VINDOULOU	LOANGO	NGAMBIE Urgane-Elvira
24.	13716 DU 19/01/24	BV	358	07	500.00 m²	ANDRE-JACQUES	05	TSOKI ELISABETH
25.	14467 DU 12/02/25	U	133	06 et 08	300.00 m²	FOUKS	02	KOUMBA Brent Nemeronde Lander
26.	14482 DU 19/02/25	CK SUITE	145 ter ex 65	03	380.00 m²	VINDOULOU	04	MOUNGONDO BAKALA Aubin Kevin
27.	13735 DU 31/01/24	CK	93	10 BIS	257.00 m²	MONT KAMBA	04	MONABEKA Henri Germain
28.	13502 DU 13/09/23	AB	48 ter	06	447.70 m²	FAUBOURG-MARCHE	05	SOCIETE ONZE IMMOBILIER 242
29.	14405 DU 08/01/25	AB	68	06	214.14 m²	SONGOLO	05	NIANGADOU FARAMATA Ayo
30.	14430 DU 17/01/25	BZ1 suite	17	07	500.00 m²	TCHIBALA	05	MOUANDA Yvon Fortune
31.	14104 DU 20/08/24	AC	40	23	604.00 m²	MBOTA RAFFINERIE	05	BAMFOUMOU KOUKETANA Christ Brodsky
32.	10062 DU 23/08/19	ABW I	313	03	500.00 m²	MONGO MPOUKOU	05	MAKAYA Jolinne Gemina
33.	14466 DU 12/02/25	U	139	12 et 14	300.00 m²	FOUKS	02	RADJI ISSIACA Adjimal Baba Tounde
34.	14133 DU 03/09/24	AE	13	05 bis	214.32 m²	SIAFOUMOU	05	BATAYIO Fabrice
35.	14201 DU 07/10/24	P	97	12	192.00 m²	MVOU-MVOU	02	DOUKOURE TCHISSASSA Fatou
36.	14337 DU 10/12/24	AI	126	1 BIS	253.70 m²	MAKAYABOU	05	ANGONO Justice

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau,
Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 27 Juin 2025

NIGERIA

Adieu à Muhammadu Buhari, le panafricaniste

L'ancien chef de l'Etat est mort le 13 juillet 2025 à Londres en Angleterre, à l'âge de 82 ans. Deux fois président d'abord en tant que putschiste de 1983 à 1985, puis par les urnes de 2015 à 2023, Muhammadu Buhari s'inscrit dans la lignée des hommes forts du Nigeria. Il a enrayé l'expansion de Boko Haram, sans venir à bout du groupe armé, et montré des tendances autoritaires.

Muhammadu Buhari

Né dans l'Etat fédéré du Kasima en 1942 dans une famille nombreuse, Buhari est le 23e enfant de son père, un chef traditionnel Fulani qu'il ne connaît pas parce que décédé lorsqu'il avait quatre ans. Sa mère l'envoie à l'école, puis dans une académie militaire, juste après l'indépendance en 1960. A 20 ans, il intègre une école d'officiers en Grande Bretagne, où il prend goût à la discipline et au travail. Il poursuit sa formation d'officier d'infanterie jusqu'en 1964. De retour, le jeune lieutenant prend vite du grade et se fait connaître par ses faits d'armes contre une incursion tchadienne sur des îles du Lac Tchad appartenant au Nigeria. Il devient gouverneur de l'Etat du Nord-Est, puis le *«Monsieur pétrole»* d'Olusegun Obasanjo. A ce poste, Buhari gagne une réputation d'homme intègre, et utilise l'argent du pétrole pour construire des infrastructures.

Après son putsch en 1983 contre Shehu Shagari, le président élu à qui Obasanjo a passé le relais, alors qu'il a 41 ans, il impose son sens de la discipline. Le terme «Buharism» renvoie à ses pratiques autoritaires, mais aussi ses atteintes aux droits de l'homme y compris l'emprisonnement du musicien Fela Kuti, voix critique à son encontre, sous un prétexte fallacieux. Elu en 2015 à l'âge de 73 ans avec 54% des voix face au président sortant Goodluck Jonathan, Muhammadu Buhari promet la fin des deux principaux maux qui rongent le Nigeria: la corruption et Boko Haram. Mais, il met six mois à former son gouvernement. Il se heurte à une récession en 2016, en raison de la chute des cours du pétrole. Son état de santé laisse planer le flou et le conduit régulièrement hors du pays à partir de 2017, année où il s'absente plus de cinq mois. Au moment de sa réélection, Buhari apparaît comme un homme de l'ancienne garde, malgré ses succès contre Boko Haram, qu'il empêche de fonder un califat dans le Nord du Nigeria. Il a succédé à Yakubu Gowon et Murtala Mohamed, avant d'être lui-même renversé en 1985 par le général Ibrahim Babangida, ensuite démis par un autre officier, Sani Abacha. Entre 1985 et 1988, Buhari a passé trois ans en prison, mais n'a jamais renoncé au pouvoir. Il a tenté sa chance aux élections à trois reprises, avant d'être élu.

Suite à ce décès, le président Bola Tinubu a décrété sept jours de deuil national, durant lesquels les drapeaux sont mis en berne dans le pays. Puis un jour férié mardi, tandis que la dépouille de l'ex-chef de l'Etat était attendue ce même mardi à Katsina pour des funérailles officielles et religieuses à Daura.

Alain-Patrick MASSAMBA

GABON

Des distorsions au sein du Parti démocratique gabonais

La scène politique gabonaise est actuellement secouée par une vive recomposition au sein du Parti démocratique gabonais (PDG), ancien parti hégémonique fondé par Omar Bongo. Alors que le congrès organisé le 30 janvier dernier semblait avoir clarifié la succession à la tête du parti, de nouveaux développements viennent relancer les tensions internes.

Le Parti Démocratique Gabonais dans les secousses

En effet, une note signée par Ali Bongo Ondimba le 14 mai, peu avant son départ en exil, désigne Ali Akbar Onanga Y'Obegue comme nouveau secrétaire général du parti. La révélation de ce document il y a quelques jours a eu l'effet d'une onde de choc, entérinant de facto une scission au sein du PDG.

Désormais deux factions s'opposent frontalement: l'une menée par Blaise Louembé, soutenue par une frange fidèle à l'héritage politique d'Omar Bongo; l'autre dirigée par Ali Akbar Onanga Y'Obegue, perçu comme un proche d'Ali Bongo et porteur de sa légitimité politique. Pour celui-ci, la note du 14 mai constitue une consécration, confortant sa position dans un bras de fer où il n'a cessé de contester la validité du congrès de janvier et la désignation de Blaise Louembé à la tête du parti.

Juriste de formation, Ali Akbar Onanga Y'Obegue revendique aujourd'hui sa légitimé à la tête de la formation politique. *«Je ressens de la satisfaction et une profonde gratitude. Et également un sens aigu des responsabilités qui sont les miennes à cet instant»,* a-t-il déclaré. Il entend désormais restructurer le parti, en synergie avec Ali Bongo, dans la perspective des prochaines échéances électorales prévues le 27 septembre.

Sa stratégie repose notamment sur la reprise en main du processus d'investiture des candidats. A cet égard, il affirme avec fermeté: *«Seul le président Ali Bongo Ondimba et les personnes dûment mandatées par lui sont en droit de présenter des candidatures sous le label du Parti démocratique gabonais. Toute tentative d'investiture en dehors de ce cadre est purement et simplement illégale, irrecevable et n'engagerait que la responsabilité de ses auteurs».*

Face à cette contestation, Blaise Louembé reste silencieux. Cependant, il continue d'assurer ses fonctions, ayant déjà pris possession des locaux du parti et entamé une tournée nationale pour mobiliser ses soutiens en vue des futures élections. Cette absence de réponse publique pourrait traduire une volonté d'éviter l'escalade, ou, au contraire, signaler une préparation stratégique dans les coulisses.

Ce conflit de leadership au sein du PDG met en lumière les fractures profondes qui traversent le parti depuis la chute du régime d'Ali Bongo. Il révèle également les dynamiques de pouvoir post-régime dans un Gabon en quête de nouveaux équilibres politiques. La légitimité, la continuité historique et l'accès aux ressources symboliques et organisationnelles du parti constituent les principaux enjeux de cette rivalité.

Gaule D'AMBERT

DIPLOMATIE

Donald Trump échange avec cinq chefs d'Etat africains

Le président américain a reçu mercredi 9 juillet 2025 à la Maison Blanche, à Washington, ses homologues du Liberia, du Sénégal, de Mauritanie, de Guinée Bissau et du Gabon, dont les pays sont riches en minerais. Ce mini-sommet était destiné pour les Etats-Unis à contrer l'influence grandissante sur le continent de la Chine et de la Russie. Le président américain qui prône une diplomatie basée sur des principes transactionnels, a notamment tenu à évoquer des questions commerciales, d'investissement et de sécurité.

Les chefs d'Etat africains reçus à la Maison Blanche par Donald Trump

Donald Trump a qualifié les cinq pays d'endroits *«dynamiques avec des terres de très grande valeur, de super minerais, des grandes réserves de pétrole et des gens merveilleux. Il y a un grand potentiel économique en Afrique, comme peu d'autres endroits, à bien des égards. Je veux accroître l'implication des Etats-Unis sur le continent»,* a-t-il dit.

Les cinq chefs d'Etat d'Afrique invités sont à la tête de pays riches en minerais: or, terres rares, composants critiques pour l'économie mondiale, particulièrement les appareils électroniques ou les véhicules électriques. *«Nous avons des minerais, des terres rares, des minerais rares. Nous avons du manganèse, de l'uranium et de bonnes raisons de penser que nous avons du lithium et d'autres minerais»*, a reconnu le président mauritanien, Mohamed Ould Cheick El Ghazouani.

Le Sénégalais Bassirou Diomaye Faye a rassuré les investisseurs américains sur la stabilité politique de son pays, et sur son environnement réglementaire favorable, avant de souligner ses riches ressources en pétrole et gaz naturel. Saluant les qualités de golfeur du président américain, il lui a aussi suggéré d'investir dans la création d'un club de golf au Sénégal.

Le président Brice Clotaire Oligui Nguema s'est félicité de la richesse de son pays et a souligné: *«Nous avons plus de deux millions d'habitants et une grande diversité de matériaux bruts, des réserves de pétrole et de gaz et nous voudrions que ces ressources soient exploitées»*. En 2023, le Gabon était deuxième plus gros producteur mondial de manganèse, un minerai essentiel pour la fabrication de batteries, derrière l'Afrique du Sud.

En parallèle de ces échanges, Washington a persuadé les cinq chefs d'Etat d'accueillir chez eux des personnes faisant l'objet d'un ordre d'expulsion des Etats-Unis mais que leurs pays d'origines ont refusé de reprendre. Le Soudan du Sud a déjà accepté une telle demande, et a accueilli début juillet huit migrants irréguliers envoyés par Washington.

Alain P. MASSAMBA

SOCIETE KLN PROJET TRANSIT CONGO SARL
En abrégé "KLN Congo"
Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de
Siège social : 57 avenue KOUANGA MAKOSSO, Zone Portuaire
Dans l'enceinte de l'Immeuble de la Concession Saint-Louis,
Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM :CG-PNR-01-2025-B12-00088

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 26 mars 2025, enregistrée à la recette de l'EDT de Loandjili sous le numéro 685, Folio 084/7 la société KERRY PROJECT LOGISTICS Congo et Monsieur MOUANDZIBI NDINGA Paul Nestor ont décidé de constituer une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

• Dénomination sociale: KLN PROJET TRANSIT CONGO SARL ;
• Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée ;
• Capital Social: 10 000 000 FCFA ;
• Siège social: 57 avenue KOUANGA MAKOSSO, Zone Portuaire dans l'enceinte de l'Immeuble de la Concession Saint-Louis, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo
• Objet social:

La société a pour objet en République du Congo, directement ou indirectement :
- L'exercice de toutes activités liées au transit, au dédouanement de marchandises, au transport terrestre et à l'affrètement des moyens de transport ;
- L'activité de commissionnaire en douanes ;
- L'activité d'agence maritime ;
- La location de matériel et engins ;
-La consignation et la manutention portuaire;
- Le transport terrestre, maritime et fluvial ;
- Toutes prestations de stockage ;
- La mise à disposition des aires de stockage ;
- Toutes activités connexes et complémentaires relatives aux activités mentionnées ci-dessus ;
- et plus généralement toutes prises de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés ou groupements, ou dans toutes affaires industrielles, commerciales et financières, ainsi que toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières nécessaires à l'accomplissement dudit objet, pouvant s'y rattacher directement ou indirectement ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Aux termes du procès-verbal datée du 27 Mars 2025, enregistré à la Recette de l'EDT de Loandjili en date du 08 mai 2025 sous le numéro 681, Folio084/3, les associés ont désigné :
- M. Léonardo Mancini en qualité de premier gérant ;
- La société GKM Audit & Conseils sis à l'Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, entrée B, 9e étage, en qualité de premier commissaire aux comptes.

Dépôt desdits actes ont été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-B-00335.** La société a été immatriculée au RCCM en date du 20 mai 2025 sous le numéro **CG-PNR-01-B12-00088,**

Pour avis,
La société KLN PROJET TRANSIT CONGO SARL

ARCHIDIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Clôture de la visite canonique de Mgr Liluala et sacrement de confirmation

Deux événements majeurs ont été célébrés le dimanche 1er juin 2025 en la paroisse Notre-Dame de l'Assomption: la messe d'action de grâce clôturant la visite canonique de Mgr Abel Liluala et le sacrement de confirmation administré aux catéchumènes venus de cinq paroisses du Vicariat forain Mgr Antoine Hyppolite Carrie. L'archevêque avait à ses côtés l'abbé Nance Farel Djembo Batchi, vicaire général, l'abbé Wilfrid, administrateur paroissial, ainsi que les curés des paroisses précitées. Cette visite canonique a été un moment spirituel, un temps d'accompagnement ecclésial, de discernement, de partage et de renouveau pastoral avec l'ensemble de l'équipe presbytérale.

Les confirmands posant avec l'archevêque

Dans son homélie, l'archevêque a souligné l'importance de cette visite qui a été un moment fort d'échange et de dialogue, sous l'action de l'Esprit Saint dans la fraternité pour la bonne marche de la paroisse. *«Un moment de communion, de discernement et de renouveau pastoral. Comme Étienne, nous avons été invités à lever les yeux vers le Seigneur pour nous laisser transformer par son regard. Il ne s'agit pas d'un simple contrôle administratif, mais d'un moment spirituel, un temps d'accompagnement ecclésial où le Christ a visité son Église à travers ses pasteurs. C'était une occasion de revoir notre vie paroissiale à la lumière de l'Évangile, d'être renouvelés dans l'unité, la vérité et la mission»*, a-t-il dit. Avant de faire comprendre aux confirmands qu'ils ne sont plus seulement des «apprenants», mais des *«témoins».* L'Eglise ne vous considère plus comme des enfants dans la foi, mais comme des soldats du Christ, rendus capables par l'Esprit Saint de défendre votre foi, de vivre selon l'Évangile, et de porter du fruit pour le royaume. Vous allez être marqués d'un sceau, celui de l'Esprit. Il serait donc gravement contradictoire de vous retrouver, dans deux matins, dans les églises de réveil, chez les féticheurs ou dans les sectes, comme si rien ne s'était passé aujourd'hui. Les dons que vous allez recevoir viennent du Saint Esprit. Cet Esprit Saint n'est pas un esprit de peur ou de confusion, mais un esprit de sainteté et d'amour. Dans l'Evangile, Jésus nous fait entrer dans son intimité la plus profonde. Ce que le Christ désire par-dessus tout pour son Église, c'est l'unité dans l'amour», a dit Mgr l'archevêque.

Pendant la procession des offrandes, tous les dons apportés par les confirmands seront acheminés à la Maison d'arrêt, à la Caritas diocésaine et au petit séminaire de Loango.

Une confirmande de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, Marie Christine, a adressé ses félicitations à l'Ordinaire du lieu pour ses conseils.

A son tour, Mgr Abel Liluala a remercié les parents des confirmands et les catéchistes pour le succès de leur encadrement.

Madocie Deogratias MONGO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Une journée de formation des Thérésiennes à la Cathédrale

Les Thérésiennes sont les adeptes de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus voulant suivre sa spiritualité et sa vocation. C'est un nouveau mouvement d'apostolat d'enfants dans le giron de l'archidiocèse de Brazzaville qui a vu le jour en 2017, et qui vient compléter la liste des Elisa et des Yamboté. Son père fondateur et géniteur l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, alors curé de la paroisse Sainte Thérèse de l'enfant Jésus. Pour l'instant, ce mouvement est présent dans trois paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville: Sainte Thérèse de l'enfant Jésus de Ngambio, Notre-Dame des Apôtres de Sangolo et Christ Roi d'Imvouba.

La famille thérèsienne

Il veut s'étendre dans toutes les paroisses. Une journée de formation et de détente a été organisée le samedi 5 juillet 2025 à la Cathédrale Sacré-Cœur, sous le thème: *«La vie de Sainte Thérèse: Sa spiritualité et sa vocation».* Elle a connu la participation de près de 65 enfants, jeunes et adultes venus des trois paroisses précitées, autour de leurs encadreurs dans le but d'être à l'école de la spiritualité et de la vocation de Sainte Thérèse. En effet, la famille Sainte Thérèse de Lisieux (les Thérésiennes) est un ensemble de mouvements d'apostolat relevant de la vie et de la spiritualité de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la Sainte face. Ces mouvements d'apostolat sont une famille autour de Sainte Thérèse de Lisieux ayant un même objectif: Témoigner la vie de Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la Sainte face; vivre sa spiritualité; faire connaitre sa théologie (humilité, simplicité, obéissance, amour), pour un chemin vers la sainteté. Le mouvement des Thérèsiennes regroupe en son sein les filles de 3 à 18 ans dont la devise est: *«petite Thérèse, humilité, obéissance et absolue confiance en Dieu»*, et les amis de Sainte Thérèse composés des jeunes filles et garçons ayant pour devise: *«Ami de Sainte Thérèse, je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre».*

Sainte Thérèse, de son vrai nom à l'Etat civil Martin, est née le 2 janvier 1879. Elle est décédée le 30 septembre 1897 à l'âge de 24 ans. Elle fait son entrée au couvant le 9 avril 1888. Sa prise d'habit en 1889, elle porte le nom de réligion et devient Sainte Thérèse. Sa profession de foi le 8 septembre 1890. Sainte Thérèse faisait partie de la grande famille des sœurs Carmélites. Sa béatification a eu lieu le 29 avril 1923 et sa canonisation le 17 mai 1925. Elle devient patronne des missionnaires en 1927 et de la France en 1944.

Pascal BIOZI KIMINOU

Elles ont dit:

- Elia Kolela: Je suis contente de cette journée de formation, d'échange et de partage sur la vie de Sainte Thérèse. Je remercie l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, père fondateur de notre mouvement pour cette grâce.

- Merveille Beribantou: *Je me réjouis de l'organisation de cette journée de formation et de détente, avec pour thème: La vie de Sainte Thérèse: Sa spiritualité et sa vocation.*

- Grâce Nsamoukounou: *Cette journée est très bénéfique pour nous, membre de ce mouvement qui a vu le jour en 2017 à la paroisse Sainte Thérèse de l'enfant Jésus de Ngambio.. Nous avons un effectif de près de cent membres (enfants et jeunes) avec quelques adultes comme encadreurs. Nous invitons notre père fondateur à nous faire connaitre auprès de la hiérarchie de l'Eglise pour que nous bénéficiions des privilèges comme les autres mouvements d'enfants, lors des célébrations eucharistiques se déroulant à la Place mariale.*

EGLISE CATHOLIQUE EN COTE-D'IVOIRE

La Conférence épiscopale a mis en place un Fonds national catholique

La Conférence épiscopale de Côte-d'Ivoire (CECI) a décidé de mettre en place un Fonds national catholique (FNC) pour faire face aux pressants besoins de financement de l'Eglise locale. Constitué de dons des fidèles, il a été lancé le 8 juin 2014, dans toutes les églises du pays, à l'occasion de la fête de la Pentecôte. L'objectif du FNC ne vise pas l'autonomie administrative de l'Eglise catholique de Côte d'Ivoire. Ni de s'affranchir de la tutelle de l'Eglise-mère de Rome, mais de mobiliser un fonds qui puisse faciliter les actions missionnaires sans attendre que des financements extérieurs soient mobilisés pour pouvoir agir. Chaque fidèle, évêque, prêtre, religieux, religieuse et laïc, est appelé à s'acquitter annuellement de la somme de 500 Francs au moins, ont décidé les évêques catholiques ivoiriens. Vieille de 118 ans, la mission d'évangélisation en Côte d'Ivoire, en dépit de sa vitalité, a du mal à fonctionner sans des contributions extérieures. *«Sans une aide extérieure substantielle, aucune des institutions ecclésiastique nationale ne peut aujourd'hui accomplir aisément sa mission»*, avaient constaté les évêques.

Les évêques catholiques de Côte d'Ivoire

L'idée de la création de ce fonds est née, selon le président de la CECCI, de l'époque, Mgr Alexis Touably Youlo, en mai 2013, lors de la 96e Assemblée plénière de la CECCI tenue à Bingerville. En plus du Fonds national dont les modalités de mise en place ont été fixées, les évêques ont également arrêté le principe de la création d'une caisse de péréquation en vue de recueillir les honoraires de messe et d'autres ressources, pour l'efficacité de la communauté ecclésiale.

D'après Mgr Ignace Bessi Dogbo, actuel archevêque d'Abidjan et initiateur du projet, les évêques avaient évoqué la problématique d'une Conférence épiscopale manquant cruellement de moyens financiers, même pour les activités communes de première nécessité, tel que le fonctionnement du secrétariat général. *«Dans notre situation, nous sommes obligés de solliciter les fidèles»,* indiquait l'évêque de Katiola, qui rappelait que selon le Concile Vatican II, il revient aux fidèles de soutenir la vie de l'Eglise.

Outre cela, il a expliqué que l'aide extérieure s'amenuisait d'année en année. Les Œuvres pontificales missionnaires (OPM) rassemblant les moyens de tous les diocèses pour les redistribuer revoient à la baisse leur appui financier, car les diocèses se multiplient. *«Nous devons donc maintenant subvenir nous-mêmes, pour l'essentiel, à nos besoins»*, soulignait-t-il.

Pour l'évêque de Katiola, le FNC, au vu du nombre de catholiques en Côte d'Ivoire, peut compter sur un minimum de recettes annuelles de 500 millions de Francs CFA.

Alain-Patrick MASSAMBA

Fidafrica
Conseil Fiscal

OCEAN EXPRESS
Société à responsabilité limitée
Au capital social de 1.320.000.000 de francs CFA
Siège social : Boulevard de Loango, Centre-ville, B.P. 646
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2004-B12-00293

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire (République du Congo), du 20 juin 2025, enregistré à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), **le 27 juin 2025,** sous le **n°1052, folio 116/15**, les Associés de la société ont notamment décidé de nommer **Monsieur Simon MBOUMBA,** Expert-comptable agréé par la CEMAC sous le numéro EC 553, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de trois (3) exercices sociaux, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le **31 décembre 2027, à tenir en 2028.** Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 4 juillet 2025, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-06191**. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-06191, en date du 3 juillet 2025.**

Pour avis,
Le Gérant

POINT DE VUE

Bienvenue à Mgr Brice Armand Ibombo, nouvel évêque de Ouesso!

Excellence, comme vous le savez, la nomination d'un nouvel évêque est un moment d'immense joie et de grâce pour tout un diocèse. Aujourd'hui, par pure grâce de Dieu et le choix du Saint Père Léon XIV, le destin pastoral et missionnaire du diocèse de Ouesso créé en 1983, est entre vos mains riches et fragiles. L'Eglise locale de Ouesso vous accueille comme son nouveau pasteur dans la joie et l'espérance tout en étant consciente des enjeux ecclésiaux, spirituels et humains que représente votre arrivée.

C'est une nouvelle page évangélique qui s'ouvre, une étape décisive dans le pèlerinage de foi du peuple de Dieu de la Sangha, terre d'accueil et d'hospitalité. Aujourd'hui, c'est le diocèse de Ouesso dans sa riche diversité qui accueille son nouveau pasteur. Ainsi, comme fils et frère en Christ dans l'unique mission reçue de Jésus-Christ notre Sauveur, je vous exprime ma joie et présente dans les lignes qui suivent avec humilité et modestie, quelques conseils fraternels pour la plus grande gloire de Dieu et la cohésion missionnaire authentique dans ce beau et dynamique diocèse de Ouesso.

1. Restez très proche de votre peuple

Un évêque est avant tout un berger qui ne laisse personne au bord de la route, un berger qui marche devant, au milieu et parfois derrière son troupeau, comme le Christ Bon Pasteur. Mgr, votre présence dans les paroisses, les villages reculés, auprès des jeunes, des catéchistes, des prêtres, des consacrés, des malades sera un évangile vivant-inspirant, un témoignage éloquent et tout un nouveau style missionnaire plus promoteur. Soyez un père, un ami et un frère qui sait visiter son peuple en commençant de Pikounda à Kabosse en passant par Pokola, Kabo, Ngombé, Ouesso, Mokeko, Sembé, Souanké, Ngbala et Socalib. C'est dans ces localités que se trouve votre peuple, alors sachez accompagner, encourager, féliciter et recadrer comme un bon leader à l'instar de Moïse. Ces localités citées vous rappellent l'exigence d'une pastorale de l'intercommunication et de l'interconnexion qui sera certainement un antidote puissant à l'anesthésie pastorale.

2. Ecoutez avant de parler

Mgr, l'autorité dans l'Eglise dignement voulue et laissée par Jésus-Christ n'est pas synonyme de domination, mais un service dans la vérité, l'écoute et le respect des personnes.
Prenez surtout le temps d'écouter ceux et celles qui étaient là avant vous: vos prédécesseurs dans la charge épiscopale (Mgr Hervé Itoua, Mgr Yves-Marie Monot, Mgr Armel Kema), les prêtres, les religieux, les laïcs engagés. Toutes ces personnes aiment et portent profondément l'histoire du diocèse de Ouesso qu'ils ont servi et continuent encore de servir. Cette dynamique d'écoute engendre la confiance dans le champ du Seigneur entre l'évêque et son peuple, et la confiance ouvre la voie à la communion sincère dépouillée des logiques d'hypocrisie, des diatribes, du mépris, de l'orgueil, des conflits inutiles, la jalousie, du bavardage, de la suffisance, de l'autoréférentialité et autres choses du même genre qui constituent clairement des facteurs réels qui retardent l'avancement missionnaire et pastoral de nos diocèses au Congo.

3. Soyez un homme de prière

Mgr, c'est dans la vie de prière intense, sérieuse, inventive et créative que se trouve l'avenir du catholicisme dans le département de la Sangha. C'est dans la prière que ce peuple pourra puiser la vérité de son identité christique et apporter toute son originalité missionnaire dans le quotidien. Ce peuple de Dieu désire s'enraciner dans une vie de prière profonde pour sa croissance spirituelle, humaine et pastorale. Cette vie de prière est le ferment qui permet d'avoir les chrétiens robustes dans leur foi qui seront fiers de proclamer leurs raisons de croire et d'espérer. C'est dans cette logique que l'on attend beaucoup d'un évêque dans le contexte ecclésial de la Sangha: qu'il administre les biens de son Eglise locale, visite de nombreuses catégories sociales, enseigne avec joie, force prophétique, sans crainte et détermination la Parole de Dieu dans un département envahi de plus en plus par les sectes occultes, et les mouvements pentecôtistes de tout genre qui manipulent, abusent et endorment le peuple de Dieu. Le catholique de la Sangha attend des hommes d'Eglise qu'ils soient modèles et témoins dans la prière, dont la vie s'enracine au quotidien dans l'amour du Père créateur, dans le Christ Sauveur, et dans l'Esprit-Saint sanctificateur. C'est ainsi qu'en espérant voir un évêque homme de foi et de prière, c'est-à-dire celui qui, connecté à Jésus-Sauveur, sait organiser et initier des rencontres de grande portée pastorale favorisant des moments riches de ressourcement et de revitalisation spirituelle. La fécondité de votre mission viendra de votre intimité avec Dieu qui vous redit fraichement aujourd'hui: «Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point, et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères» et tes sœurs (Lc 22,32). C'est donc cette vie de prière qui veut que notre journée commence à genoux devant Dieu et non derrière un bureau qui nous rend parfois prisonniers du fonctionnalisme sacerdotal, du juridisme, du moralisme et du liturgisme. La prière rend humble, fort, lucide et fécond dans la mission, elle fait de nous de vrais jardiniers de l'espérance qui savent désamorcer les tsunamis de découragement et de doute.

4. Donnez la priorité aux jeunes

La jeunesse est une grande richesse pour l'Eglise de Ouesso parce que les communautés chrétiennes de votre Eglise locale sont pleines des jeunes talentueux, engagés dans la foi et amoureux du Christ et de leur Eglise. Un diocèse qui minimise, infantilise, néglige sa couche juvénile court le risque de l'instinction et de la disparition. Cette catégorie pastorale

Abbé Moïse Mayindou

occupant une place de choix dans la vie missionnaire, devra bénéficier constamment, clairement et profondément de votre attention paternelle. L'axe pastoral de la jeunesse consistera principalement à retrouver le lien vital entre jeunesse et mission ecclésiale afin de redonner la beauté-joie du Christ à cette catégorie pastorale. Comme vous le savez Mgr, beaucoup de ces jeunes sont en quête de sens, et souvent exposés aux divertissements creux, aux illusions et multiples addictions nocives. Alors, Père évêque, écoutons-les, formons-les, confiez-leur des responsabilités pastorales et donnez-leur l'opportunité d'user de leurs charismes pastoraux!
Soyez pour eux un père spirituel, un guide, un modèle de joie évangélique! Nous avons besoin d'une pastorale agissante qui sauve notre jeunesse. Cette pastorale agissante pourra aider à sauver la jeunesse sanghanaise de la délinquance juvénile, du banditisme-voyoutisme, des antivaleurs, de l'oisiveté, du gangstérisme et des associations criminelles dénommées kuluna ou bébés noirs qui continuent de semer la terreur dans nos villes, villages et quartiers.

5. Travaillez pour l'unité

Père évêque, comme vous le savez, l'unité d'un diocèse ne saurait être un slogan, ni un simple mot, mais une expérience christique à vivre, à cultiver, à célébrer et à entretenir sous l'action du Saint-Esprit. Le diocèse de Ouesso est une véritable mosaïque: diversité ethnique, culturelle et spirituelle. Telle est sa vraie richesse à préserver. Par conséquent, que les conflits de course au pouvoir-domination ne déchirent nullement votre diocèse, ce qui serait alors une manière de déchirer à nouveau la tunique sans couture du Christ. Vous serez appelé à faire l'unité dans cette diversité et nous sommes heureux de voir que votre devise porte essentiellement sur cet appel pressant de Jésus: «Que tous soient un» (Jn 17), être un avec le Christ l'Alpha et l'Omega dans la grande et riche forêt équatoriale de la Sangha tant exploitée et convoitée par les multinationales. Chacun devra jouer sa partition afin de former cette symphonie d'unité diocésaine. C'est en étant uni que notre diocèse pourra parler le langage prophétique du livre de l'Apocalypse: «Voici, je fais toute chose nouvelle» (Ap 21,5). Soyez alors constructeur de vrais ponts, jamais de murs, regardez votre peuple seulement à partir du regard de Dieu, rassemblez, apaisez et veillez à la communion entre les fidèles, les prêtres, les mouvements d'apostolat et communautés religieuses. L'unité diocésaine est l'unité de mesure d'une gouvernance épiscopale.

6. Faites confiance à vos prêtres

Père évêque, avant de commander, il serait mieux d'aimer d'abord. Aimez vos prêtres, car ils sont vos premiers collaborateurs dans la mission. Certains sont encore jeunes et même très jeunes, d'autres plus anciens et expérimentés. Tous ont besoin d'un père qui les soutient, les corrige quand il faut, mais surtout qui les aime. Un évêque qui aime ses prêtres porte déjà beaucoup de fruits dans son diocèse. La catégorie de prêtres n'est pas d'abord vos opposants, vos adversaires, mais ceux qui redonnent à votre épiscopat toute son épaisseur évangélique et missionnaire. Toute conflictualité, tout bannissement, toute exclusion ne pourra être qu'un contre-témoignage et une honte collective. Avec votre clergé, formez un cerveau pastoral collectif où l'intelligence et la sagesse de chaque prêtre sont mises au service du diocèse. Grâce à ce cerveau pastoral collectif, vous pourrez préserver votre diocèse de la tentation de formation d'une classe sacerdotale bicéphale oscillant entre un haut clergé aristocratique et un bas clergé à qui l'on inflige toute sorte d'expérience d'humiliation, d'exclusion, de mépris et même d'assassinat pastoral. La logique du haut clergé et du bas clergé tue les diocèses et retarde la mission. Aimer vos prêtres, c'est aussi savoir que le diocèse de Ouesso va de Pikounda à Kabosse, et par conséquent, toutes les paroisses sont appelées à avoir la même valeur dans le cœur de l'évêque, et par voie de conséquence, il n'y a pas de paroisse qui serait une prison.
Ainsi, les affectations du clergé ne sont que l'acte d'épiphanie de l'immensité de l'amour de l'évêque pour son diocèse.

7. Ayez le souci des pauvres

L'Eglise est la maison des pauvres et votre diocèse a beaucoup de pauvres. Les plus petits, les oubliés, les personnes en situation difficile sont le cœur du Christ. Que vos projets pastoraux n'oublient jamais les besoins matériels et spirituels de ceux qui souffrent car partout où l'homme est rendu moins humain, l'évangile a quelque chose à dire. Mgr, vous arrivez comme un don de Dieu pour l'Eglise de Ouesso. Le peuple vous attend avec foi, espérance et affection. Il vous porte dans sa prière. Puissiez-vous être un évêque selon le cœur du Christ et le contexte d'aujourd'hui: ferme dans la foi, doux dans le service, joyeux dans la mission. Bienvenue, Excellence. Que l'Esprit Saint vous guide et vous inspire!

Abbé Moïse MAYINDOU
Prêtre du diocèse
de Ouesso en mission
pastorale au Canada

16ème dimanche du temps ordinaire – année C

L'essentiel, c'est de construire sa personnalité et celle des autres sur la Parole de Dieu

Textes: Gen 18, 1-10a ; Ps 14 (15), 1-5 ; 2Col 1, 24-28 ; Lc 10, 38-42.

Ce dimanche peut être appelé dimanche de l'accueil du message de Dieu ou de la sainte hospitalité. Souvent Dieu s'incruste dans l'histoire des personnes ou des communautés sous des apparences humaines ordinaires. Il est le Dieu qui rejoint chaque personne ou chaque communauté dans sa situation ou son état de vie. Seulement nombreux sont ceux qui ne réalisent pas le temps ou le moment où Dieu les visite. Les passages bibliques de ce dimanche nous préparent à saisir chaque occasion pour écouter la voix du Seigneur et lui rendre témoignage.
Dans la première lecture, Abraham accueille avec empressement des étrangers de passage. Comme le bon samaritain dont on nous parlait le dimanche passé (Luc 10, 29-37), le père de la foi fait lui aussi preuve d'une charité exemplaire par l'hospitalité qu'il offre à ses hôtes qui se révèlent plus tard des messagers de Dieu.
Un détail important attire l'attention dans ce passage de la Genèse. Aux trois hommes qu'il reçoit sous son toit, Abraham leur parle, au début, comme s'il s'adressait à une seule personne : *«Mon seigneur, si j'ai pu trouver grâce à tes yeux, ne passe pas sans s'arrêter près de ton serviteur»* (Genèse 18, 3). Et à la fin du texte, les trois personnes sont également présentées comme un unique voyageur : *«Je reviendrai chez toi au temps fixé pour la naissance, et à ce moment-là, Sara, ta femme, aura un fils »* (Genèse 18, 10a). Dieu a visité son ami Abraham !
La charité nous rapproche de Dieu et permet de demeurer sous son règne. Le psalmiste fait un portrait de l'homme qui plait au Seigneur et qui est digne d'habiter dans la demeure céleste. L'ami de Dieu est en effet celui qui *«ne fait pas de tort à son frère»* et *«n'accepte rien qui nuise à l'innocent»*. Le Christ ne dit-il pas que *«les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. Alors ils seront des adorateurs du Père comme lui-même les désire »* (Jean 4, 23). C'est d'ailleurs ce que nous enseigne l'évangile à travers l'histoire de Marthe et de Marie. Deux personnalités opposées et complémentaires que chacun peut retrouver en soi. Jésus qui marche vers Jérusalem pour vivre sa Passion, s'arrête dans un village, Béthanie, auprès de ses amis (Jean 11, 1-5), dans la maison de Marthe, Marie et Lazare.
Marthe représente le type de croyant actif qui fait beaucoup pour Dieu. Elle accomplit des œuvres bonnes et louables. Elle accueille le Seigneur chez elle et est soucieuse de lui rendre service en lui offrant un séjour agréable selon sa propre vision des choses. La tentation de se croire plus juste que l'autre qui accomplit moins d'œuvres la guette, à cause de sa grande préoccupation de vouloir aider Dieu. Et pourtant, en voulant reprocher l'oisiveté apparente de Marie assise et à l'écoute du Seigneur, elle est interpellée amicalement par Jésus qui préfère l'attitude d'accueil intérieur de Marie par rapport à son activisme presque stérile pour la vie éternelle.
Abandonner le Seigneur qui a les paroles qui conduisent à la vie éternelle pendant un instant pour privilégier un travail qui ne satisfait que les besoins de la chair vouée à la corruption, c'est passer à côté de l'essentiel? Cette anecdote nous amène à revoir notre échelle de valeurs. Il est question de privilégier l'être à l'agir, l'intériorité à l'apparence, l'amitié et la liberté intérieure à l'esclavage, l'éthique au profit, le discernement avant l'action, la messe ou la prière avant toutes les autres activités quotidiennes.
Notre premier devoir serait de nous tourner vers Dieu pour lui dire *«parle Seigneur, ton serviteur écoute !»* avant d'engager toute action. Car vivre sous le Règne de Dieu, c'est entrer dans son projet (Proverbes 3, 5-8). Et être au service de Dieu ne consiste pas tellement à vouloir faire des choses pour Dieu, mais d'abord à se laisser modeler par sa Parole. La prière qui plait à Dieu n'est pas celle qui désire avant tout la réalisation de nos propres volontés, mais celle des cœurs qui s'ouvrent à la joie d'accomplir la volonté de Dieu, même au prix de la croix à l'exemple de l'apôtre Paul.

Abbé Aubin BANZOUZI,
Vicaire à la Cathédrale
Sainte Monique
de Kinkala.

Le secrétaire Général de la Conférence épiscopale du Congo

Aux Conférences Episcopales sœurs de l'ACERAC et du SCEAM

Objet: Consécration Episcopale et prise de possession canonique du nouvel Évêque de Ouesso

Excellences,
Chers Frères Secrétaires Généraux des Conférences Episcopales sœurs (ACERAC et SCEAM),

Au nom de la Conférence Épiscopale du Congo, j'ai la joie de vous informer que l 'Ordination Episcopale et la Prise de possession canonique du nouvel Évêque de Ouesso, Monseigneur Brice Armand IBOMBO, auront lieu le **samedi 19 juillet 2025 à Ouesso.**
L'Eglise-famille de Dieu qui est au Congo-Brazzaville vous prie d'accompagner le diocèse de Ouesso et son nouvel évêque élu par vos ferventes prières.
Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse pour sa plus grande gloire!

Abbé Vivien Carol ETOUOLO
Secrétaire Général de la CEC

Que pouvons-nous faire poutr vivre dans un monde meilleur?

ECONOMIE

La BSCA Bank, dix ans au service du développement

Pour célébrer la dixième année d'existence de la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique (BSCA Bank) créée le 1er juillet 2015, une cérémonie a été organisée le vendredi 11 juillet 2025 à son siège à Brazzaville, sous le patronage du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, en présence de l'ambassadrice de Chine au Congo Li Yan du directeur général de la Banque agricole de Chine (ABC) Wang Zhiheng, venu de Chine et d'autres personnalités politico-administratives des deux parties.

Les officiels à la fin de la cérémonie

Etablissement de crédit à capitaux mixtes publics et privés sino-congolais, la création de cette institution financière, il y a dix ans marquait une étape dans le renforcement de la coopération bilatérale entre la Chine et le Congo.

Le ministre des Finances Christian Yoka, dans son mot de bienvenue, a rappelé que la BSCA Bank est '' le fruit d'un important partenariat stratégique entre la République populaire de Chine et la République du Congo. *«La BSCA Bank, c'est dix ans d'activités au service du développement, dix ans d'offre de services bancaires modernes et de qualité, dix ans de contribution active au financement de l'économie nationale, dix ans de proximité avec les populations de Brazzaville et de Pointe-Noire et dix ans de confiance patiemment bâtie avec sa clientèle»*, a-t-il vanté.

En une décennie de parcours, a souligné le ministre, la BSCA Bank ''s'est progressivement imposée comme un acteur incontournable du paysage bancaire congolais, contribuant activement au développement du système financier national''.

Dernière-née des institutions du paysage bancaire congolais, la BSCA Bank se positionne ''au haut du classement des banques congolaises, suivant les critères standards d'évaluation, selon le ministre des Finances. *«Depuis cinq ans, la BSCA Bank occupe la première place du marché en termes de mobilisation de dépôts bancaires (20,19%), la deuxième place en matière de distribution de crédits au secteur privé (14,96%) et en financements de l'Etat (18,13%). Ses effectifs sont passés de 39 agents en 2015 à 200 en 2025, avec une représentation de 85% de personnel congolais et 15% de personnel chinois. Le réseau de la banque compte aujourd'hui sept agences contre une seule à son lancement,…»,* s'est réjoui Christian Yoka, avec un ton optimiste.

Pour maintenir le cap, le ministre des Finances a annoncé l'élaboration du troisième plan quinquennal de développement de la banque (2026-2030) qui ''devra porter de nouvelles ambitions et définir les moyens nécessaires à mobiliser pour les atteindre''. *«Je peux vous assurer du soutien constant de l'Etat congolais, comme cela a été le cas depuis l'origine du projet»*, a-t-il rassuré.

A noter que l'idée de création d'une banque sino-congolaise est partie de mars 2013, à Brazzaville, à l'occasion de la visite du Président Chinois Xi Jinping. A cette occasion, le Président Denis Sassou Nguesso avait exprimé le souhait que la coopération bilatérale entre les deux pays s'enrichisse d'un partenariat bancaire structurant, susceptible de catalyser les échanges économiques et commerciaux.

E.M-.O.

COLLECTIVITES LOCALES

Mobiliser les recettes

L'élaboration d'un projet de plan de renforcement des capacités organisationnelles à plusieurs dimensions est la proposition formulée à l'issue de l'atelier organisé le 26 juin dernier à Brazzaville, par le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, avec l'appui de la Banque mondiale. Il a porté sur la décentralisation et l'amélioration de la mobilisation des ressources financières locales.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture des travaux étaient présidées par Séraphin Ondelé, préfet, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation. Globalement, l'atelier a permis le renforcement des capacités organisationnelles, humaines, financières et fiscales de la quarantaine de participants, l'enjeu principal étant la dynamisation et l'accroissement des ressources propres des collectivités locales. Ils représentaient le ministère en charge de la Décentralisation, celui des Finances, les mairies, les services déconcentrés comme les Impôts et le Trésor. Il y avait aussi quelques acteurs des organisations locales de la société civile traitant de la problématique du Genre et de la participation citoyenne.

Cet atelier s'est tenu suite à deux études menées par la Banque mondiale. En 2022, une étude approfondie a été réalisée sur le processus de décentralisation au Congo afin d'identifier les progrès et les priorités. Elle a mis en lumière les défis auxquels sont confrontés la décentralisation, concernant l'organisation de la décentralisation administrative et fiscale. Elle a également formulé des recommandations générales pour améliorer la délivrance des services publics locaux, en particulier en matière de gestion des finances publiques et de mobilisation des ressources fiscales locales.

La deuxième étude additionnelle réalisée en 2023 a été concentrée sur les sources de revenus des collectivités locales, particulièrement à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle a visé à identifier des opportunités de réformes pour renforcer le système fiscal et accroître les ressources.

Les participants autour du Directeur de cabinet

Les conclusions de ces deux études ont montré que les collectivités locales dépendent largement des transferts du Gouvernement central, des taxes et redevances locales, ainsi que des impôts nationaux spécifiques.

Ousmane Bachir Deme, expert principal en gouvernance, chargé du projet PAGIR à la représentation de la Banque mondiale au Congo, a affirmé que *«plus de ressources bien gérées entraîne un meilleur service et une redevabilité accrue, comprise et acceptée des administrés, augmentant ainsi le civisme fiscal. Ensemble, nous pouvons construire un avenir plus prospère et équitable pour toutes nos collectivités locales au bénéfice des citoyens».*

Pour Séraphin Ondelé, *«le front de la recherche et de la mise en œuvre des politiques publiques n'a de pertinence que s'il intègre les préoccupations des populations bénéficiaires en y apportant des solutions attendues. La grande préoccupation reste et demeure son financement».*

Philippe BANZ

PROJET PRECAP-CCOD

La gouvernance des ONG s'est bien améliorée

Les activités du projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des OSC membres du Cadre de concertation des organisations non gouvernementales de développement (PRECAP-CCOD) sont arrivées à leur terme. Le projet a été officiellement clôturé vendredi 27 juin 2025 à Brazzaville. Il ressort de la synthèse des résultats obtenus que le projet a été un vrai outil d'appui au développement au niveau national œuvrant auprès du Gouvernement. De plus, la gouvernance des OSC a été améliorée grâce à l'adoption de bonnes pratiques.

Vue des participants

Pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, le Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) avait mis en œuvre le projet de renforcement des capacités institutionnelle et opérationnelle des ONG membres et d'autres réseaux d'organisations de la société civile (PRECAP-CCOD), grâce à l'appui financier de l'Union européenne. Ce projet, d'une durée de 42 mois (du 1er janvier 2022 au 30 juin 2025), a été réalisé dans l'optique de faire de la concertation une pratique et de contribuer à l'émergence d'une société civile légitime indépendante, crédible et capable de participer au développement social et à la croissance économique. Les membres d'une quarantaine d'organisations identifiées et de quatre réseaux ciblés ont été les bénéficiaires de ce programme de formation de trois ans et demi. Les activités se sont déroulées dans cinq localités: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Djambala et Ouesso. Le projet s'est appesanti sur la gestion des projets et la planification dans le suivi des politiques publiques stratégiques. Il a permis aux ONG d'acquérir les compétences pour les suivre et les évaluer.

Un film documentaire commenté par le coordonnateur du Projet, Marcel Loumouamou, a présenté la synthèse des activités réalisées et les témoignages sur les principaux résultats. Selon ces témoignages, il y a des progrès sur le terrain, notamment une amélioration des conditions des communautés et des citoyens.

Pour Dominique Matondo, président du conseil d'administration du CCOD, c'est une fin de projet seulement sur papier. *«Il devra continuer, car notre approche sur le terrain vous invite à poursuivre l'encadrement afin de permettre à nos bénéficiaires une appropriation approfondie de leur projet et pour leurs effets durables»,* a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE SETH CORPORATION
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de F CFA : 1 000 000
Siège social : Quartier Mawata, vers le Rond-point
Pointe-Noire, - République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2011-B13-02141

DISSOLUTION ANTICIPEE ET MISE EN LIQUIDATION DE LA SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du **19 Juin 2025,** enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 25 Juin 2025, **sous le folio 117/12 N°4903**, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée ainsi que la mise en liquidation amiable de ladite société.

Nomination d'un liquidateur: **Monsieur NGOUE-KELIBI Stevy Franchel Ray** s'est déclaré liquidateur de la société.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, **le 30 Juin 2025,** sous le dépôt **N° CG-PNR-01-2025-D-00724** et mention modificative a été portée au registre sous le **N° CG-PNR-01-2025-M-06139.**

Pour insertion légale
Maître Léole Marcelle KOMBO

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE CONGOLAISE DE TRANSPORT D'ENTREPOSAGE ET PRESTATIONS
en sigle « SCOTRAP »
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F CFA : 1 000 000
Siège social : Entrée du Port Autonome, Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM : CG-PNR-01-2022-B13-00177

CESSIONS DE PARTS SOCIALES - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du **19 Juin 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 25 Juin 2025**, sous le **folio 117/16 N°4907**, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

Cessions de parts sociales: L'associé unique a cédé la totalité de ses parts sociales à un nouvel associé entrant.

Modification de l'objet social : A l'objet social existant s'ajoute les activités suivantes : Bâtiment et travaux publics ; Génie civil.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 30 Juin 2025, sous le dépôt **N°CG-PNR-01-2025-D-00725** et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro : **CG-PNR-01-2025-M-06141.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (HISWACA)ISA
Prêt N° : IDA -75280

AAON : 013/F/AON/MEPIR/UGP-HISWACA/2025

POUR LA PRESTATION DE SERVICE RESTAURATION (SERVICE TRAITEUR) DANS LE CADRE D'UN ACCORD CADRE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du **Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre de Commandes qui peuvent être attribuées en vertu d'Accord(s)-Cadre(s) (AC) pour **prestation de service de restauration** conclu à l'issue d'un Procédure Primaire de Passation de Marché. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation d'une lettre de crédit.
2. L'Agence d'Acquisition **(l'unité de gestion du projet)** conduit la Passation Primaire des Marchés en vue de conclure des Accords-Cadres. L'Agence d'Acquisition est la seule Agence d'Acquisition en vertu des Accord(s)-Cadre(s). L'Agence d'Acquisition sollicite des Offres sous plis scellés de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition des fournitures de bureau.
3. Les Accords-Cadres à conclure seront : « à Utilisateur Unique: L'Utilisateur Unique autorisé à acheter en vertu de des Accords-Cadres est l'unité de gestion du projet HISWACA.
4. Les Accords-Cadres à conclure seront à Fournisseurs Multiples.
5. La sélection d'un Fournisseur dans le cadre d'un AC pour l'attribution de Commandes sera effectuée par une procédure de Passation Secondaire des Marchés tel que défini dans l'Accord-Cadre (AC). Cependant, la conclusion de l'Accord-Cadre n'imposera pas d'obligation à l'Agence d'Acquisition, y compris les Agences d'Acquisition participantes, d'acquérir les Fournitures par Commandes. La conclusion de l'Accord-Cadre ne garantit pas qu'un Fournisseur qui a obtenu un AC sera attributaire de Commandes(s).
6. L'appel d'offres sera conduit par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «*Règlement de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement* **«Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023»** et est ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
7. Les Accords-Cadres sont conclus pour une durée : d'un (01) an à compter de la durée indiquée dans l'Accord-Cadre. La durée initiale peut être prolongée d'un maximum de deux années supplémentaires.
8. La Procédure Primaire d'Acquisition établira un ou plusieurs Accords-Cadres Fermés.
9. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Gestion du Projet HISWACA** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Avenue Lampama, quartier Mpila, Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé ,1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS) ; Tél : (+242) 06 679 68 60 / 069729586, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.**
10. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **50 000 FCFA.** La méthode de paiement sera paiement en espèce ou virement bancaire au compte ci-après : **30008 03100 82034430012 53 domicilié à la BGFIBank Congo.**
11. Les Offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 août 2025 à 10h30 minutes**. La soumission des Offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute Offre arrivée après l'expiration du délai limite de dépôt des offres sera rejetée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes, à l'adresse ci-dessous le : **lundi 04 août 2025 à 11h 00 minute.**
12. Une attention particulière doit être portée au Règlement de Passation de Marchés qui exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur la propriété effective du bénéficiaire, en même temps que la publication de la notification de l'attribution de l'accord cadre, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclut dans le Dossier d'Appel d'Offres.
13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est

Nom de l'Agence: **Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)**
Adresse **: Avenue Lampama, quartier Mpila,**
Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé.
1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).
Brazzaville - République du Congo
Numéro de téléphone :(+242) 06 679 68 60/ 069729586
Adresse électronique : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 03 juillet 2025

Le Coordonnateur,
Patrick Valery ALAKOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION
DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST
ET DU CENTRE (HISWACA)

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010/HISWACA/25 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN DES LOCAUX DU PROJET HISWACA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **« recrutement d'une société d'entretien des locaux du projet HISWACA »**.

2. L'objectif de la mission est d'assurer le nettoyage des locaux du projet HISWACA.

3. La participation est ouverte aux différentes sociétés de nettoyage régulièrement installées en République du Congo et justifiant d'une solide expérience en la matière.

4. Une visite du site sera organisée le **jeudi 10 juillet 2025 à 11h 30 minutes**

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires et obtenir le dossier d'appel d'offres par courriel à l'adresse: recrutementhiswaca@gmail.com / ugp@hiswaca-congo.org, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les offres devront être déposées au plus tard le **lundi 21 juillet 2025 à 11 heures précises dans les locaux du projet HISWACA** à l'adresse mentionnée ci-après : Avenue Lampama, quartier Mpila, Arrêt TP, Arrondissement 5 Ouenzé, 1er étage, Immeuble de l'Institut National de la Statistique (INS).

7. L'ouverture des offres est prévue pour le **lundi 21 juillet 2025 à 11h 30 minutes** dans les locaux du projet HISWACA.

Fait à Brazzaville le 04 juillet 2025

Le Coordonnateur
Patrick Valery ALAKOUA

FIDA
Investir dans les populations rurales

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE)
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DE MARCHÉS

Le Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) a reçu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir les différents coûts dans le cadre de sa mise en œuvre et envisage d'en faire partiellement usage pour financer l'achat de biens, travaux et services.
Le programme de passation des marchés pour l'année 2025 prévoit notamment :

Les marchés concernant l'acquisition de Biens devraient porter sur :
1) Recrutement d'un prestataire pour la conception et l'édition des supports de communication
2) Achat Fournitures de bureau et consommables divers pour l'UGP
3) Acquisition de deux véhicules (Land Cruiser 4x4 et Pick-up)
4) Acquisition et mise en exploitation des motos de l'ONG/Cabinet
5) Acquisition de matériels informatiques et mobiliers de bureaux en faveur des ONG
6) Acquisition de deux groupes électrogènes (1 pour l'UGP de 50 KVA pour l'Antenne technique de 35 K
7) Acquisition de deux Coffre-fort pour le siège et l'antenne

Les marchés concernant l'acquisition de Travaux devraient porter sur :
1) Réhabilitation du siège de Brazzaville
2) Réhabilitation de l'Antenne Technique à Dolisie

Les marchés concernant l'acquisition de Services de Conseil devraient porter sur :
1) Recrutement d'un consultant national pour faire l'état des lieux de la situation des chaînes de valeur agricole
2) Recruter un consultant national pour l'organisation de la campagne nationale sur la nutrition
3) Etudes de faisabilité pour l'amélioration et la réhabilitation des infrastructures marchés
4) Recrutement d'un consultant international pour appuyer les Institutions financières partenaires
5) Recruter un consultant international pour une stratégie de gestion des savoirs et un plan de mise en oeuvre
6) Recrutement d'un consultant international pour l'élaboration de la Stratégie ciblage, genre, jeunes
7) Recrutement d'un consultant fiscaliste en appui à l'UGP.

Les contrats concernant l'acquisition de biens, de travaux et de services seront exécutés conformément aux principes, règles et procédures énoncés dans les versions actuellement en vigueur des Directives du FIDA pour la passation de marchés relatifs aux projets et du Guide pratique de passation de marchés du FIDA.
Les avis spécifiques portant sur des marchés qui doivent être proposés dans le cadre d'appels d'offres concurrentiels seront annoncés au fur et à mesure qu'ils seront publiés sur des portails sélectionnés, dans la presse écrite locale ainsi qu'à travers d'autres organes de presse, le cas échéant.
Les différents soumissionnaires sont priés de manifester leur intérêt en déposant un document de présentation de leurs structures et un dossier fiscal à jour pour les entreprises et un CV détaillé joint des différents documents et diplômes attestant leurs profils pour les consultants. La date limite pour le dépôt des dossiers est le **28 Juillet 2025 à 16H 00 heure** locale avec la mention AGPM 2025 suivi du nom du marché qui les intéresse. Ces manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, **Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo,** et par courrier électronique à l'adresse e-mail : secretariat@maep-paje.cg.
Ces manifestions ont pour objectif principal de permettre au Projet de constituer une base de données des fournisseurs dans les différents domaines d'activité afin de les consulter au besoin.

RIPOSTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LA TUBERCULOSE

Le Congo face à l'obligation de la contrepartie

La Journée nationale de plaidoyer en faveur de la riposte contre le VIH/SIDA et la tuberculose, organisée le 27 juin 2025 à Brazzaville sous l'égide du ministère de la Santé et de la Population, a pris un tournant solennel avec l'intervention de Lionel Caruana, gestionnaire du portefeuille du Fonds mondial au Congo. S'appuyant sur un partenariat institutionnel solide, avec l'appui du PNUD et le financement du cycle 2024-2026, le message adressé aux autorités congolaises est sans équivoque : honorer la contrepartie nationale, faute de quoi les avancées menacées risquent de s'effondrer.

D'où pour Adama Dian-Barry, représentante résidente du PNUD au Congo: *«Nous avons voulu que la journée de plaidoyer sur le VIH/SIDA et la Tuberculose (…), soit un moment de réflexion collective sur une problématique de santé publique qui affecte de manière invisible et sans distinction de rangs, de classe sociale ou de niveau de revenu».*

M. Caruana a salué les progrès réalisés grâce à une coopération renforcée entre l'Etat congolais, le PNUD et le Fonds mondial. *«Sur la table, il y avait des fonds… ces résultats sont le fait de cette collaboration»,* a-t-il déclaré.

En tout, 90 millions d'euros ont été mobilisés pour la période 2024-2026, couvrant la riposte conjointe contre le VIH/SIDA et la tuberculose. Mais cette générosité reste conditionnelle : le Congo doit verser un cofinancement de 14 millions d'euros, soit environ 9 milliards de francs CFA (3 milliards par an).

L'appel lancé par le Fonds mondial souligne l'enjeu vital du respect de cette contrepartie. Faute de quoi : 20. 000 personnes vivant avec le VIH risquent de se retrouver sans traitement d'ici à fin 2026, 4.000 patients tuberculeux pourraient être privés de soins essentiels ; 20 % de la population se verront refuser la distribution de moustiquaires dans les semaines à venir, etc.

Pose de la pierre pour la réhabilation du siège du PNLS

Au-delà, l'absence de paiement de la contrepartie expose le pays à une sanction lourde : le Fonds mondial envisage déjà de suspendre ses contributions pour la période 2027-2029.*«Les pays qui honoreront leur financement seront privilégiés… Nous attendons impatiemment que le Congo honore sa contrepartie… »,* a dit le représentant du Fonds mondial.

Le ministre Jean Rosaire Ibara a rappelé les avancées réalisées : 14. 370 cas de tuberculose détectés en 2023, avec un taux de succès thérapeutique de 82 % ; 44. 112 personnes vivant avec le VIH sous traitement en 2024, contre 26. 030 en 2019. Le nombre annuel de décès liés à la maladie est passé de 8. 600 à 6. 300. Toutefois, l'équilibre reste fragile sans l'engagement permanent du Gouvernement congolais.

En conclusion, Lionel Caruana a exhorté le Gouvernement : «honorez votre engagement financier, respecter le cofinancement, c'est garantir l'accès aux traitements et prévenir l'effondrement de la riposte.»

La journée a aussi été marquée par la remise officielle du laboratoire national de référence en microbiologie au Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT). Équipé d'appareils de diagnostic rapide de dernière génération, ce laboratoire permettra non seulement d'accélérer la détection des cas de tuberculose, mais aussi d'améliorer le suivi épidémiologique.

Le PNUD, avec le concours du Fonds mondial, a également doté le système national de véhicules spécialisés pour le transport des déchets médicaux et voitures destinées aux districts sanitaires du pays. A cela s'ajoute la pose de la première pierre pour la réhabilitation complète du siège du Programme national de lutte contre le SIDA(PNLS) à Brazzaville, etc.

Gaule D'AMBERT

BREVET D'ETUDES DU PREMIER CYCLE

La fraude scolaire est en recul, le ministre invite à redoubler de vigilance

La campagne des examens d'Etat du sous-secteur de l'Enseignement général tend à son terme avec le déroulement des épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), du 15 au 18 juillet 2025, sur tout le territoire national. A Brazzaville, les épreuves ont été lancées au centre du lycée Chaminade à Poto-Poto, 3e arrondissement, par le ministre de l'Enseignement général Jean-Luc Mouthou, assisté de plusieurs acteurs politico-administratifs et éducatifs.

Pendant les épreuves de mathématiques, le premier jour

De là, Jean-Luc Mouthou et sa suite ont visité les candidats du centre Père François Libermann de Moungali, 4e arrondissement de la ville capitale. Question de s'imprégner du climat du déroulement de cet examen d'Etat qui donne accès au secondaire deuxième degré. A cet effet le ministre Mouthou a martélé sur la rigueur et la crédibilité des diplômes délivrés. *«Nous avons eu les appuis nécessaires de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), notre partenaire traditionnel et d'autres mouvements qui nous ont épaulés pour essayer de convaincre les candidats de se délester à la fois des téléphones, des ''bébés lilis'' dans les centres d'examen. Là aussi je peux vous dire qu'il y a des avancées, mais aussi toutes les peines que nous avons énoncées qui devraient frapper tous les candidats récidivistes et tous ceux qui se feraient prendre»,* a-t-il dit, tout en exprimant l'assurance que tout va se passer dans la quiétude : *«Nous avons foi que ces quatre jours vont bien se dérouler pour permettre aux nombreux candidats de ce BEPC de pouvoir obtenir leur diplôme d'ici quelques semaines.»*

Ils sont, au total, 125.265 candidats à prendre le train, scindés en 542 centres à travers les 342.000 Km², y compris les centres de Luanda, de Cabinda en Angola et de Beijing en Chine. La ville capitale a présenté 51.766 candidats, dont 24.629 filles, orientés dans 137 centres.

Comme à l'accoutumée, les candidats ont planché sur, entre autres disciplines, les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre (SVT), la dictée-questions, l'histoire-géographie.

E.M.-O.

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Les syndicats exigent le paiement de quatre mois d'arriérés de salaires

Réuni en assemblée générale, le jeudi 26 juin 2025 à Brazzaville, le collège intersyndical (SYPENES, SYNALU, SYNESUP) de l'université Marien Ngouabi a fait le point sur la suite des négociations avec le Gouvernement, représenté par Mme Edith Delphine Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, après trois mois de grève déclenchée en 2024. Après avoir examiné la situation sur le non-respect par le Gouvernement des engagements pris le 27 décembre 2024, le collège intersyndical a rendu publique une déclaration.

Du compte rendu fait par la coordination, il en ressort le non-respect par le Gouvernement de ses engagements pris le 27 décembre 2024 après trois mois de grève. Il y règne, à l'université Marien Ngouabi, une atmosphère délétère créée par une dette de trois mois de salaires impayés, cinq années d'heures diverses dues; la non signature d'un nouveau protocole d'accord. Le collège intersyndical exige le paiement immédiat des trois mois de salaires impayés (août-septembre 2024 et mai 2025), ainsi que du salaire de juin 2025; le paiement d'au moins deux années d'heures diverses dues et de vacation; la signature d'un nouveau protocole d'accord, gage d'une paix sociale à l'université Marien Ngouabi; la concomitance dans le paiement des salaires avec ceux des agents de la Fonction publique.

Le collège syndical pendant la rencontre

Toutefois le collège intersyndical met en garde le Gouvernement et demande la résolution rapide des problèmes susmentionnés dans les délais raisonnables, faute de quoi le collège intersyndical entreprendra des actions, selon les normes et mécanismes syndicaux.

L'intersyndical félicite les travailleurs de l'université Marien Ngouabi, pour le calme et la discipline observés depuis la levée de la dernière grève.

Léon Makita Ndoumba, secrétaire général du SYPENES, a indiqué que le salaire est un droit qui ne se négocie pas. Dans certains pays, l'enseignement du Supérieur est beaucoup considéré, par contre au Congo, il est relégué au second plan. Dans ces conditions le pays ne pourra jamais se développer.

Pascal BIOZI KIMINOU

Etude de Maitre Solange BEIBAH BOKOLOKO
Notaire
Office, sis 37 Avenue des Trois Martyrs Moungali (Côte à côte de Perspectives d'Avenir Immeuble du pressing Clean pro)
tel: (00242) 055565750/066219442/226112648
Email :Solange.beibah@gmail.com

INSERTION LEGALE

<< Société ROGER IMMO & SERVICES (R.I.S)
Siège social : n°94 Ter rue Lénine Moungali Brazzaville

CONSTITUTION

Suivant Acte Authentique en date du vingt-neuf mars deux mil vingt-quatre, reçu par Maitre **Solange BEIBAH BOKOLOKO**, titulaire d'un office Notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Poto-Poto, **folio 055/5, numéro 2078,** il est constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme sociale: société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARLU) ; régis par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts
Objet social :
- La gestion immobilière;
- La vente et location immobilière;
- La location de véhicules pour particuliers et entreprises;
- Le gardiennage ;
- L'entretien de commerces, bureaux et habitations ;
- Le lavage automobile (station fixe et mobile) ;

Et plus généralement, toutes opérations économiques entrant dans son objet social ou susceptible d'en favoriser le développement.
Dénomination Sociale: **Société ROGER IMMO & SERVICES (R.I.S)**
Siège social: n°94 Ter, rue Lénine Moungali **Brazzaville.**
Durée : La Durée de La Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à compter de son immatriculation au **RCCM:**
Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) FCFA souscrites et libérées intégralement ;
Administration: la société est gérée par **Monsieur BOUMBA NIOSSI Jordan**, demeurant à Brazzaville
Immatriculation: la société dénommée **ROGER IMMO & SERVICES (R.I.S),** les Immatriculation au RCCM le 12/06/2025 sous le **n°CG BZV-01-2025-B12-00153.**

Pour Insertion légale
Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO
Notaire

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Excellent Mavimba, explorateur du Kingoli tradi-moderne

Roxy Excellent Yoka, connu par les amoureux de la danse kingoli par ''Excellent Mavimba',' est un artiste-musicien qui ne cesse de monter en gamme et de marquer sa présence dans le monde musical congolais. Orphelin de père dès l'âge de deux ans, il a commencé la musique à 8 ans dans la chorale Emile Oboa, de la paroisse Saint-Pierre apôtre de Makoua, dans le département de la Cuvette, parrainée par l'abbé Paul et maître Fanta. Dans ce milieu qu'il côtoie depuis 29 ans, il devient maître de chants, en qui la chorale doit certains titres religieux.

Excellent Mavimba

Choriste et guitariste talentueux, auteur de plusieurs chansons chrétiennes, Excellent Mavimba a même participé à l'enregistrement de l'album du grand maître Fanta Magi intitulé: ''Les flots du Congo''. Lors des grandes messes à Makoua, il a évolué aux côtés des personnalités comme Blindé, le grand-père Jean-Jacques Ndzanga Bazo alias ''général Kassador, Adzombo Ngouala'' et bien d'autres.

Animateur renommé de la culture Akwa et grand kingoliste, il fait partie de ceux qui ont fait la promotion du kingoli tradi-moderne avec la touche de la guitare et du tam-tam. Dans ce milieu, Excellent Mavimba est également auteur de diverses chansons qui avaient pris de l'ampleur à la fin de l'année 1997 et qui continuent à égayer les mélomanes. De profession policier et père de famille, il passe le clair de son temps entre sa profession, sa vie familiale et son art musical. Il avoue être connu du grand public en 1997, quand lui et quelques amis composèrent un chant relatif à la guerre, qui s'intitulait ''J133'', ce qui signifie les 133 jours que dura la guerre du 5 juin 1997.

Très confiant en son avenir musical, Excellent Mavimba appelle ses mélomanes à la patience, tout en les rassurant qu'il continuera à donner le meilleur de lui. Toutefois, il exhorte les jeunes à la persévérance et à l'autonomisation à travers des formations aux petits métiers. *«Le manque de producteurs et la piraterie des œuvres font partie des causes d'inactivité, pendant des années du groupe Kingoli Authentique. Pour que les artistes se maintiennent sur scène, ils doivent être soutenus. Le ministère en charge de l'Industrie Culturelle doit accompagner les artistes et son équipe, les orienter afin de leur permettre de bénéficier pleinement des droits d'auteur, et de se nourrir de leurs œuvres »*, avait-il confié un jour.

Et que dire du groupe Kingoli ?

Constitué d'une vingtaine d'artistes au départ, le groupe Kingoli dont les têtes de proue étaient Excellent Djani, Gauthier Mombenga, Pado, Werra…, avait sur le marché deux albums: ''Biscuit blanc'' et ''Apparragguachaa'', mis sur le marché, respectivement, en 2003 et en 2005. Le second qui a fait tabac, est l'un des plus mythiques du groupe Kingoli, il a véritablement conquis les cœurs des mélomanes. Mais, c'est également, celui qui a été la pomme de discorde entre les amis et frères de ce groupe.

Depuis, Excellent Mavimba a créé Kingoli Authentique, tandis que Gauthier a créé Kingoli national. Plus tard, Djani créera Kingoli Authentique V, alors que Pado a mis sur pied Kingoli V, puis s'en est suivie une kyrielle de Kingolis traditionnels. Cette dislocation du groupe s'est produite pour des raisons de leadership. Cependant, il faut savoir que ce qui fait la force d'Excellent Mavimba, c'est son art et ses œuvres.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

Le journaliste-écrivain Alphonse Ndzanga-Konga rappelé à Dieu

Ancien conseiller culturel du Président de la République, ancien conseiller d'ambassade du Congo à Windhoek, en Namibie, et professeur certifié de lycée de 8e échelon, figure remarquable de la presse et de la littérature congolaises, Alphonse Ndzanga-Konga n'est plus. Il est décédé dimanche 13 juillet 2025 à Brazzaville des suites d'une maladie.

Alphonse Ndzanga-Konga

Durant sa riche et brillante carrière professionnelle, il a également évolué comme journaliste au journal ''Mweti'', pendant de longues années, avant de faire valoir ses droits à la retraite. Il fut correspondant d'un certain nombre de journaux et magazines en Afrique, comme le magazine féminin africain ''Mwasi'' devenu plus tard ''Amina''. De même, il a prêté ses services, quand il le pouvait, aux journaux ''La Semaine Africaine'' et ''Le Troubadour'' où il a signé plusieurs articles de culture.

Humble, courtois et affable, sur le plan littéraire son unique publication fut : ''Flamme de la huitième lune'', 78 pages, parue en 1984, aux éditions Silex. Une œuvre délicate et nuancée par l'une des voix les plus originales de la jeune poésie congolaise. Un recueil de poèmes qui a fait sensation, et beaucoup de lecteurs s'en souviennent. Grand lecteur et notamment du journal *La Semaine Africaine* qu'il appréciait énormément. En sa qualité d'ancien dans la profession, il ne manquait pas, quand il le fallait, en présentiel, tout comme au téléphone, d'apprécier un article qui lui plaisait et d'en féliciter l'auteur. Et quand il y avait des coquilles, il ne manquait pas également de le signaler.

Sa disparition est une immense perte pour la presse et la littérature congolaises d'expression française. Comme un grand nombre d'écrivains, il avait pris part, le 19 décembre 1991 à Brazzaville à la première réunion de l'Association nationale des écrivains du Congo (ANEC) dont il fut membre. Il s'en est allé rejoindre les Jean Malonga, Jean Baptiste Tati Loutard, Henri Lopes, Tchicaya Utam'Si, Sylvain Bemba, Sony Labou Tansi et bien d'autres.

Que son âme repose en paix !

Alain-P. M.

LITTERATURE

Christ Kibeloh: deux livres pour marquer son comeback

Après près de six ans d'inactivité depuis la publication de son dernier roman, «Une vie d'enfer», le quatrième de sa bibliographie paru en 2019 aux Editions Le Lys Bleu, l'écrivain et scénariste congolais Christ Kibeloh envisage de signer son come-back sur la scène littéraire. En publiant deux livres: «Les Souvenirs de Ouenzé» (Roman), et «Mon regard sur le monde» (recueil d'essais et de nouvelles). Des ouvrages qui, selon l'auteur, représentent son effort pour rattraper le temps perdu et justifier ces années d'absence.

Christ Kibeloh

Le roman *«Les Souvenirs de Ouenzé»* est une immersion profondément personnelle et poignante au cœur de l'enfance de Nanitelamio, un jeune garçon qui grandit dans le quartier vibrant de Ouenzé, à Brazzaville, au lendemain de la guerre civile de 1997. Ce récit explore, avec une rare sensibilité, les joies simples et les dures réalités d'une vie marquée par la résilience, l'amour familial, le choc des cultures et les défis de l'exil en France. C'est un hymne à la force de l'humain, au pardon et à la capacité de transformer la douleur en sagesse. Cet ouvrage est actuellement en comité de lecture, une étape cruciale vers sa publication.

Pour sa part, *«Mon regard sur le monde»* offre aux lecteurs des instants de pure évasion à travers des histoires courtes et intenses. Chaque essai et nouvelle est un voyage en soi, explorant des thèmes universels tels que l'amour, la quête de soi, les enjeux de la mondialisation et les inégalités sociales.

L'auteur a puisé son inspiration dans les réalités complexes de notre monde, mais aussi dans les rêves et les espoirs qui nous animent.

Des sujets allant de l'Afrique en proie à la mal gouvernance aux méandres de l'amour passionnel, en passant par le monde du football et ses enjeux sociétaux, ce recueil propose une palette de récits aussi variés qu'émouvants.

Ancien Diables-Rouges football «U23», Christ Kibeloh est né le 19 juin 1995 à Brazzaville. Il est lauréat, en 2017, du Prix *«Jeune Auteur»* de l'Académie du Bassin d'Arcachon, grâce à son coup d'essai romanesque *«Rayane l'orphelin»*, publié en février 2016, et du Prix Africain Lion Awards ''Modèle inspirant'', en Belgique (2020). Son parcours est celui d'une réinvention, ayant trouvé dans l'écriture une voie puissante après qu'un rêve de carrière de footballeur a été brisé par des blessures.

Au-delà de sa plume, il est également une voix active et engagée sur les réseaux sociaux. Où il sensibilise aux causes qui lui tiennent à cœur, notamment la lutte contre le harcèlement et l'injustice.

Ses pensées et citations sont d'ailleurs régulièrement publiées sur des plateformes médiatiques comme Ouest France, attestant de la résonance de ses messages.

Véran Carrhol YANGA

IN MEMORIAM

AKOUROU CECILE

20 juillet 2024-20 juillet 2025

Voici un an, jour pour jour, que le bon Dieu rappela à Lui sa servante, la veuve DELLA née AKOUROU Cécile. Un an déjà, un an de silence, mais le temps n'efficace jamais le souvenir de ta mémoire et tes bons offices.

En cette date de souvenir sempiternel de sa disparition, M. Juste Abdon DELLA et famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour cette femme de cœur.

Maman, tu resteras à jamais dans nos cœurs et merci à Dieu pour ton passage sur cette terre des vivants.

Une messe sera dite en sa mémoire ce dimanche 20 juillet 2025 à la Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville, à 7h30.

''Que ton âme repose dans la paix du Seigneur''

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=--=

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MEPIR/2025/UGP PRACAC

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE SECTORIELLE DE DEVELOPPEMENT VERT ET RESILIENTE DU SECTEUR DES PORTS ET DE LA NAVIGATION FLUVIALE

1- Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **« Elaboration de la stratégie sectorielle de développement vert et résiliente du secteur des ports et de la navigation fluviale ».**

2- L'objectif de la mission est d'élaborer une stratégie sectorielle de développement vert et résiliente du secteur des ports et de la navigation fluviale pour le Congo en tenant compte de son environnement (RCA et RDC).

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) **qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures…) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.** Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 16h00** (heure locale).

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention **«Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de l'élaboration de la stratégie sectorielle de développement vert et résiliente du secteur des ports et de la navigation fluviale » doivent être envoyées au plus tard le 05 août 2025 à 16 heures (heure locale)** aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,
Benoît NGAYOU

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA,
Téléphone (242) 06 632 40 06
E-mail: andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le quatre novembre deux mil vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Dénomination: **COMET CONGO Sarlu.**
Objet: Import/Export des métaux.
Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).
Siège: Pointe-Noire, Vindoulou, vers la Gendarmerie. REPUBLIQUE DU CONGO.
Gérance: La société est administrée par Monsieur **RAJESH KUMAR**, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-Ville. De nationalité indienne.
R.C.C.M.: **CG-PNR-01-2025-B13-00100.**

Pour avis,
Le Notaire.

ETUDE DE MAITRE LOUISETTE BIANTOARI BANTSIMBA
NOTAIRE
Titulaire d'un Office Notarial sis à Brazzaville J-312/M-A-OCH Immeuble SOPRIM (ex SOPROGI) En face de l'ENAM
Tél : +242 05 745 25 26 / 06 438 64 35
Email : lbiantoari@gmail.com

INSERTION LÉGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 27 Juin l'an deux mil vingt-cinq, reçu par la Notaire soussignée ; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, **02 Juillet 2025 F°113/3 n°3276** aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: **3C LOGISTIQUE SARLU**

-Capital Social: UN MILLION DE FRANCS CFA (1.000.000 FCFA), divisé en MILLE (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville 859, rue Voula ; Quartier Plateau de 15 ans, arrondissement IV-Moungali

Objet social: Activités auxiliaires de transports : Manutention.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance: La Société a pour Gérante: **Madame Irma Doris Suzy ABENG MBA**

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: **le 03 Juillet 2025. Sous le numéro CG-BZV-01-2025-B13-00354**

Pour avis
Maître LOUISETTE
BIANTOARI BANTSIMBA
Notaire

FECOFOOT-MINISTERE DES SPORTS

Le conflit persiste!

Les récents communiqués du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) et les actes supposés du ministère en charge des Sports indiquent une persistance des divergences et des conflits entre les deux parties.

Alors que l'on croyait l'apaisement revenu après la levée de la suspension du Congo par la FIFA il y a deux mois, des communiqués de la FECOFOOT révèlent une situation de persistance du conflit entre l'instance dirigeante du football national et le ministère des sports. Les deux entités semblent avoir du mal à travailler ensemble, comme en témoigne l'annulation de la Coupe du Congo, due, selon la FECOFOOT, *«au refus du ministère des sports de mettre à disposition les installations sportives qui sont sous sa responsabilité »*.

Une source proche du ministère l'explique autrement: *«L'impossibilité d'organiser cette compétition de 11 étapes, avec des sportifs inactifs depuis 6 mois, dans un laps de temps court (51 jours). Car la fédération n'a sollicité les ligues départementales et les clubs que le 23 juin 2025 »*.

Pas convaincant, notent certains observateurs, car dans le même temps, les Diables-Rouges A' qui se préparent pour le CHAN ont été *«empêchés de s'entraîner au Stade Massamba-Débat»*, a révélé la FECOFOOT. De même, a-t-elle informé, *«AS Otohô et AC Léopards n'ont pu obtenir jusqu'ici l'autorisation de jouer leurs matchs des compétitions interclubs africains au Stade Massamba-Débat»*. Une source adverse prétend que *«la FECOFOOT a été informée des travaux en cours au Stade Massamba-Débat»* et l'invite *«à respecter les règles en informant sa tutelle»* de la participation des deux clubs aux compétitions de la CAF.

Le siège de la fédération, à Brazzaville

D'autres points de discorde alimentent ce conflit: comme *«l'incompréhensible»* interdiction de sortie du territoire frappant certains membres du Comité exécutif ou l'action en justice engagée par le ministère contre le président et le secrétaire général de la FECOFOOT, *«accompagnée d'une campagne médiatique de dénigrement du Président Mayolas à l'international à travers des journaux et des sites Internet. La facture de cette campagne de dénigrement s'élève à 35000 euros»*, souligne la FECOFOOT. *«Comme si ces institutions de presse d'investigation fonctionnaient comme les blogueurs qu'elle finance régulièrement pour critiquer le ministre»,* rétorque la source qui défend le point de vue du ministère.

Cette passe d'arme a eu l'avantage de faire reculer le ministère concernant la mise à disposition des stades. Les clubs concernés sont autorisés à les utiliser. Il n'empêche: *«La situation est perçue comme une farce où des inconscients mènent la danse, humiliant tout un pays et le plaçant sous les feux de la rampe»*, analyse un confrère. En tout cas, elle est préoccupante.La crise entre les deux parties est loin d'être résolue.

Franck SOUAPIBOU

DIASPORA

«Je suis un formateur qui aime les défis», lance Edmond Ibayi

Ancien international congolais et entraîneur de football depuis vingt ans, Edmond Ibayi, installé en France depuis plusieurs années, est entré dans une nouvelle ère de sa carrière. Officialisé entraîneur de l'équipe première de la JS Bonifaccio, en Corse, il se dit fier de servir ce club qu'il retrouve pour la deuxième fois, et entend apporter du sien avec des jeunes mis à sa disposition.

**Edmond Ibayi, quel est votre état d'esprit après votre nomination ?*

**Je suis heureux de revenir sur le banc de l'équipe première (senior) de la JS Bonifacio. Les dirigeants de l'équipe sont également heureux de ma nomination. Le reste du staff technique reste inchangé, à savoir Alain Modesto, entraîneur des gardiens, et Gérard Alessandrini à l'intendance.

**Sous quel signe placez-vous cette nomination?*

**Tout simplement une fierté de servir mon club, et je remercie les dirigeants de m'accorder à nouveau leur confiance. Je suis un formateur qui aime les défis, depuis cinq ans que je m'occupe de la catégorie U10/U11, je prends beaucoup de plaisir, les gamins et même les parents me le rendent bien. J'ai l'occasion au terme du cycle de deux ans de voir la progression et l'évolution des jeunes. Revenir dans le giron senior, ne me fait pas peur au contraire, une bonne génération des jeunes pour la plupart formés au club pourra m'apporter d'énormes satisfactions. C'est à eux de montrer l'attachement et l'amour pour ce maillot. Au travail maintenant. Je tiens à signaler que Bonifacio évolue actuellement en Régional 2, et l'objectif des dirigeants est d'accéder en Régional 1.

Edmond Ibayi

**Pouvez-vous nous parler de votre formation d'entraîneur?*

**Lorsque j'ai passé mes diplômes il y a une vingtaine d'années, je me suis arrêté au 2e degré du diplôme d'entraîneur de football (DEF) qui correspond à l'UEFA A. Cela fait vingt ans que je suis entraîneur. J'adore la formation des jeunes, j'ai entraîné pendant plusieurs années les seniors dans le club de la ville où j'habite avec plusieurs accessoires en Régional 1.

**Auriez-vous un mot à l'endroit des férus du football congolais?*

**Ce football est extrêmement malade, malheureusement cela ne choque pas certains responsables politiques qui n'ont que des intérêts personnels à défendre. C'est bien dommage parce que le Congo est le berceau du football africain, et les footballeurs congolais ont toujours été talentueux. Depuis belle lurette, je constate que l'équipe nationale souffre, j'ai toujours ambitionné d'apporter mon expérience européenne au service de la nation mais, mes demandes n'ont jamais eu de retour. J'ai envoyé à deux reprises mon CV sans aucune réponse.

(A suivre)

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY
Tel: (+242) 05 549 29 00 /06 444 52 48 - E-mail : etudeniati@yahoo.fr
Etude sise, Centre-ville, 349 Boulevard du Général Charles de Gaulle
en face du supermarché FRANPRIX,
B.P 1707 – Pointe – Noire - REPUBLIQUE DU CONGO

FUSION GROUPE MULTI SERVICES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 1.000.000 FCFA
Siège social : 349 Boulevard du Général de Charles de Gaulle,
En face du supermarché FRANPRIX, Pointe-Noire, Centre-ville,
RCCM : CG-PNR-01-2025-B16-00009
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître **Serge Chancel NIATI-TSATY,** Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 10 Avril 2025, enregistré au domaine des timbres de Pointe-Noire Centre sous le Folio **: 091/2 N°3702 le 15 Mai 2025** ; il a été constitué une société à Pointe-Noire dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme Juridique: Société par Actions Simplifiée.
Dénomination: **FUSION GROUPE MULTI SERVICES**
Sigle: «FGMS»
Capital social: 1.000.000 de francs CFA.
Siège social: 349 Boulevard du Général de Charles de Gaulle, en face du supermarché FRANPRIX, Pointe-Noire, Centre-ville
Objet social:
- Travaux industriels ;
- Maintenance Industrielle et génie civil;
- Prestation de Services ;
- On/Offshore ;
- Bâtiment et Travaux Publique ;
- Logistique et Transport ;
- Import et Export ;
- Lavage, Vente et Location Auto ;
- Equipement de protection Individuel (E.P.I) ;
- Assainissement ;
- Accueil et voyage.

Immatriculation: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B16-00009**
Gérante: Madame **AMBETOS Marina Séverine.**

Pour annonce
Maître S. Chancel NIATI – TSATY
Notaire

EURO CERT

ISO

CERTIFICATE

COMMUNIQUE OFFICIEL

EUROCERT communique la triple certification ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 pour le Bureau d'Etudes EDAU Congo SCP

EUROCERT, organisme international de certification, a le plaisir d'annoncer l'obtention de la triple certification ISO 9001 : 2015, ISO 14001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 par EDAU Congo SCP ; bureau d'études multidisciplinaire spécialisé en Etudes, Design, Architecture, Ingénierie BTP, Expertise Immobilière (en valeur vénale) et Urbanisme.

Pour chaque certification, nous retiendrons :

1. ISO 9001 : 2015. Système de Management de la Qualité. Cette certification témoigne de la mise en place d'un système de management performant axé sur l'amélioration continue de la qualité des services et la satisfaction des clients. Elle valide la capacité d'EDAU Congo SCP à fournir des prestations de qualité constante, répondant aux exigences de ses clients.

2. ISO 14001 : 2015. Système de Management Environnemental. L'obtention de cette certification souligne l'engagement d'EDAU Congo SCP en matière de respect de l'environnement et de réduction de son impact sur celui-ci. Cela se traduit par la mise en œuvre de pratiques durables et respectueuses des écosystèmes.

3. ISO 45001 : 2018. Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail. Cette certification met en avant la priorité donnée par EDAU Congo SCP à la santé, à la sécurité et au bien-être de ses employés. Elle démontre la mise en place de mesures préventives et de procédures efficaces pour assurer un environnement de travail sûr et sain.

L'obtention simultanée de ces trois certifications ISO prestigieuses souligne l'engagement d'EDAU Congo SCP pour l'excellence et la responsabilité sociale et environnementale.

EUROCERT félicite EDAU Congo SCP pour cette réussite et lui souhaite plein succès dans ses futurs projets.

IAF